

AMAND GÉRADIN

**LOUIS VEUILLOT**  
**HÉRAUT DU CHRIST-ROI**

*Préface de Fr. VEUILLOT*



**P. LETHIELLEUX, Éditeur**  
10, rue Cassette  
PARIS (VI<sup>e</sup>)





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



AMAND GÉRADIN

**LOUIS VEUILLOT**  
**HÉRAUT DU CHRIST-ROI**

*P. Lethielleux, éditeur.*



**LOUIS VEUILLOT,  
HÉRAUT DU CHRIST-ROI**





*A Sa Sainteté*  
*le Pape PIE XII,*  
*Vice-Roi de Jésus-Christ.*



## PRÉFACE

*Certains critiques superficiels, incompréhensifs ou prévenus, ont parfois accusé Louis Veillot d'inconstances et même de palinodies, surtout dans ses opinions politiques.*

*A cette calomnie, la réfutation la plus péremptoire et la plus topique a été opposée, non par un catholique de la même trempe, mais par un écrivain libéral, qui, sans doute aux approches de la mort, devait recouvrir la foi de son enfance, mais qui, alors, avait surtout la réputation d'un dilettante.*

*Jules Lemaitre, avec sa psychologie très fine et très pénétrante, avait merveilleusement saisi la mentalité de ce convaincu.*

*La vie de Louis Veillot lui apparaissait admirable et « presque surnaturelle d'unité ».*

*« Toutes ses variations apparentes, observait le critique, s'expliquent par l'immortalité de sa pensée » ; quand il modifia son attitude à l'égard de certains hommes et de certains régimes, « ce n'était pas lui, c'était eux qui avaient changé. »*

*Mais quelle était donc cette pensée immuable, dont la puissance et la justesse assuraient la fermeté de l'homme au milieu de la tourmente des événements ?*

*Jules Lemaitre la symbolise dans un emblème : la Croix.*

*Louis Veillot, dit-il, « ne lâche point la Croix ; mais, du pied de la Croix, il a, sur tout ce qui se passe, des vues d'une ampleur vraiment surpre-*

*nante,... des vues profondes sur l'histoire contemporaine... »*

*Or, ce culte de la Croix, et donc du Crucifié, qui, de l'œuvre immense édiflée par l'écrivain, constitue l'unité parfaite, elle garantit également la pérennité.*

*Car un ouvrage humain qui s'inspire de l'éternel est toujours actuel. L'éternel, en effet, que notre impuissante imagination se figure comme un temps indéfiniment prolongé, c'est un immuable présent, qui n'a ni passé ni avenir. Il ne peut pas mourir et il garde en vie tout ce qu'il anime. Cette vie mystérieuse échappe à notre entendement, comme à nos sens; mais le moindre choc peut, soudain, la manifester, sinon à nos regards, au moins à notre esprit. Et nous réalisons alors que des choses qui nous semblaient irrémédiablement mortes sont prodigieusement vivantes.*

*Telles les idées de Louis Veillot, entées sur l'arbre de la Croix, qui leur communiqua sa sève impérisable.*

*Émises, ou plutôt reconnues, voici bientôt un siècle, elles sont encore d'aujourd'hui. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui en a besoin, parce qu'aujourd'hui les réclame, ou plutôt les implore.*

\*  
\* \*

*Or cette immuable pensée, qui unifie la vie de l'écrivain catholique et confère à son œuvre une si pressante actualité, ce n'est pas autre chose que la vérité salvatrice affirmée par saint Pierre encore ébloui et rayonnant des feux du Saint-Esprit, devant les Juifs accourus aux portes du Cénacle.*

*Au monde contemporain, comme à la société patenne, il faut donner le Christ. Il est le seul dictame efficace, entraînant avec lui tous les remèdes secondaires, qui sans lui seraient inopérants. De même que chacun des hommes, l'humanité ne retrouvera l'ordre*

*et la paix, fondement et ferment de la prospérité, que sous le règne et sous la loi du Christ. Oui, tout le programme de Louis Veuillot, quel que soit l'événement, le problème ou le sujet qui s'impose à sa plume, est condensé dans ce principe unique, universel et transcendant. Tout, dans ses ouvrages et ses articles, en découle ou s'y ramène.*

*Il est vraiment le héraut et le champion de la Royauté du Christ.*

*Dans L'Univers, au lendemain de sa conversion, s'élevant au-dessus des régimes et des partis, sa profession de foi se résume en cette déclaration : « Nous sommes à Jésus-Christ. »*

*Sur la fin de sa carrière, admirant en Garcia Moreno l'idéal de sa politique, il définit le président martyr par ce suprême éloge : « Il fut, dans le gouvernement du peuple, un homme de Jésus-Christ. »*

*Vers la même époque, ayant à préciser l'âme et le but de ses revendications sociales : « Le droit du peuple, affirme-t-il, est d'avoir une constitution qui lui assure le bienfait de Jésus-Christ. »*

*De ce principe essentiel et supérieur, et qui se suffit par lui-même, néglige-t-il pour autant les applications pratiques aux problèmes de l'heure ? Loin de là ! Mais il estime, avec raison, que « l'homme de Jésus-Christ », chargé du pouvoir, aura, conduit et soutenu par des grâces appropriées à sa mission, toute la conscience, toute la sagesse et toute la sollicitude nécessaires à l'accomplissement de son devoir d'état. Et, par ailleurs, il est justement certain que la constitution politique, où s'intègre avant tout « le bienfait de Jésus-Christ », comporte logiquement, par surcroît, toutes les garanties, tous les secours et toutes les libertés propres à réaliser le bonheur du peuple.*



*Qu'un tel programme, civique et social, s'ajuste avec la plus rigoureuse exactitude aux besoins présents de la société, il n'est pour s'en convaincre que d'écouter la voix de ces hommes providentiels à qui Jésus-Christ lui-même, dont ils sont les vicaires, a confié le mandat de rappeler à chaque génération son message immortel.*

*Cette vérité, Pie X, après avoir centré tout son pontificat sur le mot d'ordre Instaurare omnia in Christo, voulut bien la reconnaître explicitement dans la lettre magistrale où il daignait commémorer le centenaire de la naissance de Louis Veillot. Pour résumer et magnifier son œuvre, admirez le témoignage que rend le Saint-Père à l'écrivain catholique : « Il comprit, prononce en effet le pape, que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur. »*

*Après lui, pour réconcilier la nation déchirée par la guerre, c'est la paix du Christ que Benoît XV recommande à l'humanité.*

*Plus décisif encore le geste de Pie XI ! Afin de raffermir et de perpétuer cette paix si chancelante et si précaire, il donne pour clef de voûte à l'édifice monumental de ses Encycliques, où tous les problèmes d'ici-bas sont éclairés de la lumière d'En-haut, cette mémorable exaltation du Christ-Roi, dont son autorité définit la transcendance et promulgue la fête.*

*Et S. S. Pie XII, enfin, continuant son prédécesseur, tient à placer « sous le règne du Christ-Roi » sa première Encyclique en y déclarant que son œuvre personnelle sera « toute consacrée à la diffusion du règne du Christ ».*

*Confirmation authentique et souveraine de la pensée maîtresse de Louis Veillot ! Par le fait même,*

*affirmation de la pérennité, de l'actualité, de l'opportunité dont son œuvre est revêtue!*

\*  
\*  
\*

*Or, cette double attestation, que je me borne à souligner d'un trait, ce petit livre en apporte une démonstration lumineuse et documentée.*

*Aussi est-ce avec bonheur, avec empressement, que j'en ai encouragé la publication par l'éditeur des Œuvres complètes et que j'en écris la préface.*

*Je ne ferai pas ici l'éloge de l'auteur : y suffit largement son ouvrage lui-même, dont on appréciera les convictions, la chaleur et la clarté, dignes en tous points du maître dont il se proclame et s'avère le disciple.*

*Je voudrais toutefois, avant de lui laisser la parole, préciser en bref les deux motifs de ma satisfaction.*

*Elle n'a point pour seule cause, en effet, l'hommage rendu à cette haute et sûre doctrine qui fit la grandeur et l'unité de vie de l'illustre écrivain, non plus que cette mise en relief de la présence actuelle de Louis Veillot, disparu cependant depuis deux tiers de siècle.*

*Une autre raison, plus profonde encore et plus décisive, une raison toute inspirée de l'âme et de la foi de Louis Veillot lui-même, m'engage à remercier M. Gérardin d'avoir écrit ce livre et à lui souhaiter un large succès.*

*Et cette raison c'est que l'auteur, en composant cet ouvrage, a fait plus et mieux que de montrer la clairvoyance et la prescience du maître catholique; il en a prolongé le rayonnement salutaire.*

*Oui, dans un temps où la royauté du Christ, au témoignage réitéré des papes, est le seul remède efficace aux fléaux déchainés par la dictature de*

*l'homme, évoquer ce témoin, ce héraut, ce chevalier du Christ-Roi, ce n'est pas seulement glorifier le précurseur qui, spontanément, dès le siècle dernier, défendit cette cause; c'est encore à cette cause attirer de nouvelles recrues.*

*Et c'est l'essentiel aux yeux de l'écrivain, qui voulait la gloire du Christ infiniment plus que la sienne et qui, beaucoup plus que son bien, recherchait le bien de ses frères.*

FRANÇOIS VEUILLOT.



## AVANT-PROPOS

« Il a égalé et surpassé les maîtres les plus illustres, car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, c'était, avec sa foi profonde, l'amour de l'Église, dont il désirait le triomphe, et l'amour de la patrie, qu'il voulait fidèle à Dieu.

« Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de Jésus et toute renonciation aux enseignements de la Chaire apostolique.

« Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Église.

« ... L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Église et les causes saintes. » (Bref de S. S. le pape Pie X, donné le 22 octobre 1913.)

L'éloge que Pie X fait du grand journaliste catholique, plus de dix ans avant l'établissement de la fête du Christ-Roi, nous a suggéré l'idée de cet ouvrage. Louis Veuillot, champion de la « souveraineté de Jésus-Christ » et de sa « royauté sociale », n'a pas attendu que les papes convient les laïques à l'Action catholique. Pionnier de génie, il a devancé leur appel. Comme l'attestent les témoignages reconnaissants de Pie IX, Léon XIII et Pie X, tant par sa vie intérieure que par ses actes, il est le modèle des laïques que l'Église moderne allait mobiliser au service du Christ-Roi.

## CHAPITRE PREMIER

### Le chemin de Rome

En avril 1838, quand Louis Veuillot s'agenouilla devant le P. Rosaven pour se donner au Christ, l'éminent religieux ne fut pas tenté de répéter au jeune journaliste l'injonction historique : « Brûle ce que tu as adoré, adore ce que tu as brûlé. » Le chemin de Rome, Louis Veuillot l'a pris dès l'adolescence. A ce moment, il le suivait à son insu, dans le brouillard. Des anges le menaient par la main : la tradition, le courage, la droiture, l'intelligence. Ils l'ont escorté pendant dix ans, repoussant les démons de l'impiété et de la licence, de ce qu'il appelait lui-même à l'époque la stupidité voltairienne. Trois ans avant sa conversion, il a deviné cette protection mystérieuse : « Il me semble qu'une voix inconnue parle par ma bouche et que je suis comme un instrument dont un artiste invisible tire des accords que je ne puis comprendre (1). » Cet artiste, c'était le Christ, les accords, la grâce. Nous sommes loin de l'aiguillon contre lequel saint Paul se rebellait. Pour convertir un descendant authentique des croisés éloigné de lui, Dieu ne doit pas le terrasser. Vingt siècles de foi ont pavé le chemin de Rome que l'Apôtre a frayé en partant de Damas.

Pourtant Louis Veuillot, né le 11 octobre 1813, vingt ans après une des plus terribles épreuves que l'Église

(1) *Correspondance Œuvres complètes*, t. XV, p. 21.

ait subies, n'a pas reçu une éducation catholique. Le baptême, la leçon de catéchisme du maître d'école incroyant, la première communion furent de simples formalités. Ses parents, privés du prêtre pendant les dix années de persécution, avaient abandonné presque toute pratique religieuse : « Pas un mot de Dieu ! Je le dis à la honte de mon temps, non à la leur, mes parents ne connaissaient pas Dieu. Enfants tous deux à l'époque où l'on massacrait les prêtres, ils n'en avaient point trouvé dans les villages pour les élever et tout ce qu'en vieillissant ils avaient entendu dire aux plus habiles qu'eux de l'Église et des ministres de la religion leur en inspirait l'horreur (1). »

La famille Veillot nous offre un exemple frappant de la chute rapide de la foi française : le grand-père paternel, Brice Veillot, expose sa vie pour soustraire un prêtre aux tueurs de la Révolution, tandis que sa grand'mère maternelle, Marianne Bourrassin, s'arme d'une cognée pour éloigner du grand crucifix de Boynes, en 1793, une horde sacrilège ; le fils et la fille de ces candidats au martyre, François Veillot et Marguerite-Marianne Adam, se détachant du clergé et de la Croix, élèvent pratiquement leurs enfants dans l'indifférence. Bien que la mère, ayant gardé quelque souvenir et peut-être quelque obscure nostalgie de son enfance chrétienne, les envoie le dimanche à la messe et leur apprend l'*Ave Maria*, leur exemple et leur tiédeur les vouent à l'impiété ; car ils ouvrent la voie aux ravages de l'école, de la politique et de la banlieue révolutionnaire de Bercy, où les Veillot viennent de s'installer.

Quand Louis Veillot, âgé de treize ans, quitta l'école mutuelle, sa voie semblait toute tracée. Fils d'un pauvre tonnelier, aîné de quatre enfants, il prendrait tout de suite un bon métier. Des belles-lettres, il ne connaîtrait jamais qu'une caricature, les mauvais ro-

(1) *Rome et Lorelle. Œuvres complètes*, t. III, p. 9.

mans que lui avait prêtés son instituteur. Quant à la religion, il s'en désintéresserait, il la mépriserait ou il la haïrait, suivant la pente de sa nature. Mais la Providence veille et le génie de Louis Veillot se joue de toutes les difficultés. En quelques années, par ses propres moyens (hors l'aide de Dieu), cet enfant inculte se hissera jusqu'aux sommets de l'humanisme et de la théologie. Non content de s'élever jusqu'à l'élite littéraire et religieuse de son siècle, il rejoindra les âges d'or de l'art et de la foi, il prendra place parmi les classiques et (qu'on ne crie pas au sacrilège : ce rapprochement est de Léon XIII!) près des Pères de l'Église.

Notre tâche n'est pas d'exposer comment son intelligence lumineuse, servie par une volonté de fer et par un goût exquis, s'assimila les arts et les lettres, les langues anciennes et modernes, l'histoire et la philosophie, comment cet autodidacte prodigieux, petit clerc à qui l'étude de l'avoué Fortuné Delavigne (le frère du poète) découvrit des horizons inaccessibles et inspira des ambitions démesurées, entreprit et réussit tout seul l'impossible et vertigineuse ascension du Parnasse. Regardons-le plutôt, pèlerin qui s'ignore, s'irriter d'être enveloppé par les ténèbres de l'irréligion et gravir, pas à pas, le mont Sinaï. Le même génie le porte. Mais il est complété par la vertu, sans quoi les qualités les plus exceptionnelles restent vaines. La loyauté, le sens du bien, la faim de Dieu ne cesseront de le solliciter jusqu'à ce qu'il tombe à genoux aux pieds du Christ.

Dans la bohème de l'étude Delavigne, où la poésie, le théâtre et la politique reléguaient le droit dans les coins, on était romantique, républicain et anticlérical. Le benjamin de l'équipe, réduit par la misère à se faire chargeur de sable avant l'aurore, et par ignorance à se nourrir de la culture douteuse de ses compagnons, ne pouvait que chanter en chœur avec les autres. Nous le trouvons parmi les thuriféraires de Vic-

tor Hugo, de George Sand et de Sainte-Beuve. En juillet 1830, il sera un des soldats du drapeau tricolore dont parle Casimir Delavigne et, comme il le confesse lui-même (1), il applaudira la révolution « contre l'insupportable joug des prêtres et contre le roi Charles X, qui disait la messe en blanc ! »

C'est pourquoi, si nous n'admettons une poussée mystérieuse de la grâce ou de l'atavisme, nous comprendrons difficilement une initiative de Louis Veillot qui nous est rapportée par son frère. En 1828, il écrivit à M<sup>sr</sup> de Quélen, archevêque de Paris, pour le supplier de l'admettre gratuitement dans son séminaire. La lettre s'égara ou le destinataire ne la prit pas au sérieux. L'heure de Dieu n'avait pas encore sonné.

Au lendemain de la Révolution, la bourgeoisie, sur le point d'être emportée par le torrent qu'avait déchaîné sa victoire, changea brusquement de camp et entreprit d'endiguer l'anarchie. Elle recruta des journalistes. Appuyé par Gustave Olivier, l'ami providentiel dont nous reparlerons, Louis Veillot prit place dans la rédaction de *l'Écho de la Seine-Inférieure*, journal de Rouen. Il s'agissait de défendre un nouveau dieu, l'Ordre public, sans confondre sa cause sacrée avec la cause perdue du clergé dont il fallait dénoncer périodiquement les empiétements. Il y resta un an. L'analyse de cette partie de son œuvre est réconfortante. S'il n'est pas croyant, manifestement, l'impiété et l'anticléricisme lui répugnent. Il se gausse des explications rationalistes des miracles de saint Romain, la foi et la prière des pauvres le réjouissent, il regrette que la Révolution de 1830 ait estompé la Fête-Dieu, et le spectacle d'une procession d'enfants « aux âmes pures et blanches » l'émeut profondément. Ayant assisté par obligation professionnelle au pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours,

(1) Note fragmentaire. *Louis Veillot*, par Eugène Veillot, t. I, pp. 39 et 40.

il ne peut s'empêcher d'envier ceux qui peuvent prier : « Je sentais des regrets de ne pouvoir faire comme ceux qui m'entouraient; ils priaient avec tant de ferveur, avec tant de foi que j'aurais voulu plier les genoux et prier comme eux. Il doit être si doux de croire bien fermement que la prière de votre cœur s'en va toute rayonnante au ciel et que là elle est entendue (1). »

L'étape suivante est Périgueux. Le général Bugaud et d'autres dirigeants du gouvernement confient à Louis Veillot adolescent *Le Mémorial de la Dordogne*. Conscient de son talent et de sa puissance, le jeune rédacteur en chef fonce dans la bagarre. Son roman de *l'Honnête Femme* nous donne une peinture vivante et fidèle du combat qu'il mène contre le parti révolutionnaire. S'il ne fraie guère avec les catholiques, il ne verse pas dans l'esprit voltairien des autres journaux officieux. Il ne craint pas de faire une visite de courtoisie à l'évêque, un ancien émigré, et de se lier d'amitié avec un pauvre curé de campagne, l'abbé Guines. Par l'évocation voilée, mais transparente, de cette période de sa jeunesse, dans *l'Honnête Femme* et aussi dans *Pierre Saintive*, ainsi que par les confidences d'un chapitre de *Çà et là*, nous voyons que Périgueux fut bien une étape de sa conversion. Après s'être donné corps et âme à son parti, dans le moment même où la fortune et le succès lui sourient, il est peu à peu envahi par le dégoût et la lassitude de sa tâche. Il s'observe et s'analyse : il s'effraie de constater que l'égoïsme commande sa conduite, l'empêchant à la fois de faire le mal et de faire le bien. Il regrette les années généreuses où la passion l'entraînait à de bonnes et de mauvaises actions. Il trouve la sagesse vaine quand elle n'est pas dictée par la vertu, mais par l'intérêt. C'est aussi l'époque où il s'éprend de Corneille et de Bossuet, répudiant définitivement

(1) *Vie populaire*, par François Veillot, p. 20.

le romantisme. Il compare les vices de la bourgeoisie voltairienne aux vertus des vrais catholiques. Il comprend — et c'est essentiel — que l'Église catholique n'est pas une dépendance du parti légitimiste. Il sent fondre en lui ses convictions politiques parce qu'« elles ne reposent sur aucune base stable dans le passé et n'aboutissent à rien dans l'avenir ».

En vérité, la faim de Dieu le tourmente. Mais il ne s'en rend pas compte tout de suite. C'est la conversion de Gustave Olivier qui lui fera toucher du doigt la plaie de son cœur.

Une des plus grandes grâces que Louis Veillot ait reçues de Dieu est sans contredit l'amitié de Gustave Olivier. A l'étude Delavigne, elle lui apprit, ce dont il avait grand besoin dans sa misère, qu'il était digne d'être aimé. Ce cœur généreux avait la délicatesse de partager ses richesses avec ceux qu'il distinguait. Notre héros lui doit d'être entré dans le journalisme et, devenu chrétien, le néophyte n'aura de cesse qu'il ne lui ait fait part de son trésor.

Quand le rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne* reçut la lettre où Gustave Olivier lui annonçait qu'il s'était confessé et qu'il avait communié, il cria à la catastrophe. Le préfet Romieu ne réagit pas autrement : « Votre ami est fou ! » Et le journaliste de gagner Paris en toute hâte pour conjurer le mal. Là, il se rendit compte que Gustave Olivier n'avait pas perdu la raison, qu'il avait au contraire trouvé le bonheur et qu'il mettrait tout en œuvre pour amener à Dieu ses amis. Cette idée n'épouvanta pas Louis Veillot, car il sentait que le problème était désormais posé dans son intelligence et dans son cœur. Le 28 février 1835, il l'avouait à Gustave Olivier, et il ajoutait : « Ta main travaille à ce nouveau nœud de ma destinée ; je me fie à toi, tu ne peux être l'envoyé du mal ; fais donc et, quoi qu'il arrive, sois assuré de ma reconnaissance (1). »

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XV, p. 14.

De mois en mois, le trouble grandit en lui : « L'indifférence est dans mon cœur, et pourtant mon esprit voudrait s'élever à la foi; mon esprit sent que la foi serait douce et belle et que l'indifférence serait une immonde lâcheté (1). » Dans cette angoisse, la lecture de *l'Imitation de Jésus-Christ* lui arracha des larmes. Pendant le carême de l'année 1835, lui qui n'allait pas à l'église fit un maigre mortifiant. Mais, dans ce combat, Dieu ne l'emporta pas encore. Le seul effet immédiat de cette crise fut d'accentuer son amertume et sa désaffection pour sa vie à Périgueux. En septembre 1836, Guizot entreprit de fonder un journal : *La Charte de 1830*. La direction fit appel à Louis Veillot, qui partit pour Paris avec l'espoir que la capitale dissiperait rapidement ses idées noires. Ne lui prédisait-on pas la gloire et la fortune ?

Paris ne fit pas taire sa conscience. La fortune et la gloire le laissèrent indifférent. En vain, les partis opposés se disputaient sa plume et son talent. Il ne se sentait plus le courage de servir des idoles.

Dans le premier chapitre de *Rome et Lorette*, Louis Veillot nous découvre son état d'âme peu avant le voyage libérateur. Il ajoute : « A cette époque, Dieu encore m'envoya le secours de deux bons livres. Des personnes aussi éloignées de la foi qu'on peut l'être, sans que je leur eusse rien dit de mes préoccupations, dont elles eussent ri, me mirent dans les mains ces ouvrages. » Il s'agissait de *l'Introduction à l'Histoire de sainte Élisabeth*, de Montalembert, et de *l'Action du Clergé dans les Sociétés Modernes*, de Rubichon. Ces écrits, dit-il, « éclairèrent puissamment mon esprit et le forcèrent au moins d'admirer la haute intelligence et la haute vertu de l'Église, à défaut de sa divinité que je niais toujours ».

Il traversa alors une crise affreuse de désespoir : « Illusions de ma jeunesse, généreux désirs et géné-

(1) *Idem*, p. 15.



reuse fierté de mon âme, orgueil de l'honneur, orgueil du devoir, dévouement, amitié, amour, tout était souillé, tout expirait, tout allait être anéanti.

« J'avais jeté vers le ciel ma dernière plainte et je consentais à tout. Ma situation n'était plus la fatigue, c'était le râle; l'état où j'allais tomber n'était plus le sommeil, c'était la mort.

« ... Je ne sais quelle pensée me mena chez Gustave. Je le vis entouré de cartes, de paquets, d'objets de toute sorte, se préparant à partir pour un long voyage. « Viens avec moi, me dit-il; sors de Paris, sors de la France; emploie une année à courir le monde; peut-être tu t'en trouveras bien (1). »

Louis Veillot partit. Dieu le prenait en pitié. Il allait « le retirer du fond de l'abîme et l'emporter entre ses bras ».



Par ce voyage, Louis Veillot cherchait la paix dans l'oubli. Mais Dieu ne l'entendait pas ainsi. Son heure était là, il avait saisi sa proie, il ne la lâcherait plus. La nature de Louis Veillot ne pouvait s'accommoder d'un compromis, d'une demi-mesure. La question ne se posait pas seulement d'être ou de n'être pas chrétien. Il s'agissait, laïque ou non, de se donner tout entier à Jésus-Christ, de ne plus vivre, de ne plus écrire, de ne plus combattre que pour lui, de ne plus penser qu'à lui, de ne plus aimer que lui, ou bien de continuer à l'ignorer. Le vieil homme eût résisté mollement si l'on avait voulu restreindre son empire. Parce qu'on l'acculait à la mort, il se défendit avec acharnement.

Pour vaincre, la Providence se servit de trois créatures d'une charité exquise : Gustave Olivier, à Rome même, Adolphe Féburier et sa femme, née Élisabeth

(1) *Rome et Lorelle. Œuvres complètes*, t. III, pp. 23 et 24.

de Sallebrune, qui accueillirent les deux voyageurs sous leur toit. Le premier soir, Élisabeth Féburier, ignorant qu'elle mettait Louis Veillot dans l'embaras, proposa de faire la prière en commun. Le journaliste s'y associa avec l'impatience de ceux qui subissent la contrainte. Comme Jésus a promis d'être avec ceux qui se réuniraient pour prier, l'émotion le gagna brusquement. Sa vie passa comme un éclair dans sa mémoire. Il savoura l'abandon du *Pater*, la force du *Credo*, la douceur de l'*Ave*. Ce ne fut qu'un attendrissement passager. Mais, pour la première fois, il s'était entretenu avec Dieu et, dès ce moment, il ne laissa plus de prier.

Rome, cette Rome que Louis Veillot devait tant aimer et tant admirer, conquit d'emblée l'écrivain. Les églises, les saints, les pierres mêmes lui parlaient de Dieu. « Rome est bien ce livre des ignorants dont parlait un bon pape qui voulait que les églises fussent couvertes de peintures et de sculptures, où le pauvre peuple pourrait toujours lire couramment les belles histoires de la religion. Si les lieux saints de Rome semblent être des musées embellis par le génie des arts, les musées à leur tour y pourraient souvent passer pour des chapelles, où l'art est ennobli par le génie de la foi. L'Écriture s'y déroule en mille tableaux, tracés par des pinceaux sublimes; partout sont les grandes scènes des Évangiles, quelquefois si douces et si touchantes, quelquefois si douloureuses, toujours remplies de si hauts enseignements. Les saints resplendissants de paix et d'espérance, les martyrs aussi calmes dans les tourments que dans la prière, les prophètes inspirés, les apôtres glorieux, l'Enfant Jésus et sa céleste Mère y sanctifient en quelque sorte jusqu'à la curiosité et font du plaisir des yeux une admirable leçon pour le cœur. Non seulement je puisais, avec l'aide de mes amis, dans ces visites une instruction des choses saintes qui m'avait manqué, j'y recueillis encore d'imposants témoignages. Ces saints, ces mar-

tyrs, ces hommes illustres des âges chrétiens dont j'admiraï les œuvres; ces papes, les tuteurs du monde, plus puissants par la foi, par la sagesse, la patience et l'amour que jamais conquérant n'a su l'être par la force du génie et par la force des armes, ils avaient cru; ils attestaient par une succession de dix-huit siècles, par l'autorité de tous les événements, de toutes les pensées, de toutes les œuvres, de toutes les sciences, et les dogmes que l'on me proposait de croire, et les merveilles qui m'étaient racontées; et plusieurs parmi eux, convertis miraculeusement, ne laissaient pas dans mon esprit un doute qui pût s'appuyer de l'ombre d'une raison (1). »

Ainsi, le cœur était touché, l'intelligence vaincue, mais le vieil homme ne voulait pas mourir. Il avait d'abord crié : « Jamais. » Maintenant il gémissait : « Demain ! » Terrible humiliation pour Louis Veillot : il admettait le *Credo*, il se sentait illuminé par la foi catholique et seules les entraves du péché le retenaient dans sa prison. Péchés passés qu'il faudrait avouer et renier; péchés présents qu'il faudrait extirper; péchés futurs qu'il faudrait s'interdire.

Le coup de grâce fut porté par Bourdaloue, que Louis Veillot devait opposer un jour à Molière. Le soir du dimanche des Rameaux (8 avril), un des trois amis chrétiens de Louis Veillot lui proposa de sanctifier la soirée par une lecture pieuse. Obligeamment, Louis s'offrit comme lecteur et Adolphe lui présenta le carême de Bourdaloue, ouvert au sermon pour le lundi de la semaine sainte : *Sur le retardement de la pénitence*. C'est ainsi, pour reprendre ses propres termes, qu'il se trouva « aux prises avec ce rude adversaire, sur le terrain même où il s'était réfugié ». Laissons-lui la parole : « Chaque mot que je lisais frappait d'aplomb mon esprit, broyait mes prétextes, déjouait mes ruses, proclamait ma folie. Ou plutôt, je ne lisais

(1) *Rome et Lorelle. Idem, p. 51.*

pas : j'écoutais avec une sorte d'effroi et de stupeur une voix qui ne semblait plus être la mienne, et qui, en révélant, en présence de mes amis, toutes mes pensées misérables, me couvrait de honte et de confusion (1). »

Dans sa détresse, Louis Veillot ne put achever sa lecture et, le lendemain, la voix de Bourdaloue « retentissait encore à son oreille comme un tonnerre menaçant ». Il assista à la sainte messe, puis, vaincu, il franchit la porte du Gesu. Au moment de pénétrer chez les Jésuites, tandis qu'il traversait les « longs et sombres corridors » de leur domaine, il ne put s'empêcher de songer à l'ironie de cette capitulation. Lui qui avait partagé la sainte horreur de sa génération, du *Constitutionnel* et du *Journal des Débats* pour la Société de Jésus, venait rendre les armes entre les mains de la célèbre Compagnie ! La figure aimable et ascétique à la fois d'un bon vieillard, le P. Rosaven, dissipa ses préventions. Il ne lutta plus, il ne discuta plus : il ne fut plus qu'un pénitent qui courbait la tête. Se conformant aux directives du P. Rosaven, il consacra le jeudi et le vendredi saints à son examen de conscience. En même temps que le Christ, pour la première fois, il eut pleinement conscience de porter le poids de ses péchés. Peu après que le divin Sauveur l'eut racheté par sa mort sur la croix, le vendredi saint, il se confessa, réalisant dans sa personne la rédemption du genre humain.

Frère du Christ, il fut aussi d'emblée enfant de la Vierge Marie. C'est à Sainte-Marie-Majeure, « son église bien-aimée », qu'il reçut la sainte communion. Quelques semaines plus tard, il fera le pèlerinage de Lorette pour se consacrer à la Mère de Dieu. Rome et Lorette ! Il associera ces deux noms bénis dans le récit de sa conversion. Il a touché tout de suite le fond du christianisme : à Jésus par Marie.

(1) *Idem*, p. 72.

## CHAPITRE II

### Jésus-Christ, roi de sa famille

Le premier champ d'apostolat d'un soldat du Christ-Roi est sa famille. Si chaque chrétien comprenait ce postulat et en tirait toutes les conséquences pratiques, une grande bataille s'engagerait dont l'enjeu serait énorme. Dans nos pays catholiques, la plupart des familles sont entamées par l'impiété ou par la tiédeur. Que tous les membres préservés de ce mal s'acharnent à ramener au bercail de l'Église leurs parents égarés et ils déclencheront un vaste mouvement de conversions, une véritable révolution religieuse.

Dès que Jésus-Christ fut le roi de son âme, Louis Veillot décida qu'il régnerait sur sa famille. La tâche était ardue : son père et sa mère, son frère Eugène vivaient dans l'indifférence ; quant à ses deux petites sœurs, lui-même les avait placées peu auparavant dans un pensionnat laïque. Parant au plus pressé, il confia Annette et Élise à de pieuses éducatrices, puis à la R. Mère Sophie, supérieure du couvent des Oiseaux, auquel l'écrivain a consacré des pages délicieuses : *Mémoires de Sœur Saint-Louis* ou *Agnès de Lauvens*. Cette institution, fondée en 1807 par quelques Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, disposait à Corbeil, sur les bords de la Seine, d'une maison de campagne accueillante où les deux fillettes reçurent l'éducation chrétienne que leurs parents ne leur avaient pas donnée.

La mère de Louis Veillot passa rapidement de la tiédeur à la ferveur. Son père, François Veillot, avait appris avec déplaisir la nouvelle de la conversion de son aîné. On la lui avait d'ailleurs présentée comme un malheur. De Rome, par sa lettre du 18 juin 1838, Louis Veillot entreprit déjà de dissiper cette impression fâcheuse. Il y affirmait notamment que ses convictions nouvelles feraient de lui un fils plus soumis et un frère plus dévoué. De retour au pays, il harcela son père, redoutant par-dessus tout une fin subite dans l'impénitence. L'ouvrier, vieilli avant l'âge par son dur labeur, résistait, apparemment insensible à ses arguments. Mais les prières et la parole de Louis Veillot ne faisaient pas en vain le siège de ce brave cœur. En mars 1839, aux approches de la mort, le terrain était préparé. Le fils redoubla d'efforts, mêlant les larmes aux prières, puis alla chercher le prêtre. Avant de s'éteindre, François Veillot se réconcilia avec Dieu.

Restait Eugène, son frère bien-aimé. Les lettres que Louis lui a adressées de juin 1838 à mai 1841 resteront les plus belles pages d'apostolat de son œuvre. Sainte Monique a dû parler le même langage sublime à son enfant égaré, son angoisse maternelle a dû pousser les mêmes cris d'amour et de détresse. Pour toucher l'âme qui lui était la plus chère au monde, le grand écrivain a usé de toutes les ressources de la tendresse et du génie. Nous serions impardonnables de substituer notre plume à celle du maître et de raconter ce drame que le lecteur peut revivre par la correspondance de Louis Veillot (1).

*Venise, le 3 juin 1838.*

« Oui, va, je t'aime, mon frère, de toute l'ardeur de mon âme. Je l'ai bien senti le jour de ton départ, lors-

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XV, pp. 51 et s.

qu'il a fallu te laisser aller seul pour la première fois (1). Que de transes j'ai éprouvées jusqu'à ce que je t'aie vu bien solidement et tranquillement établi ! Et depuis, me sentant un frère, j'ai moins senti le besoin de placer ailleurs mes affections ; je les ai, au contraire, retirées une à une, pour les mettre sur toi, mon seul frère et mon seul ami, mon enfant, pourrais-je dire, car il y a quelque chose de paternel dans la tendresse que je t'ai vouée. Ces cinq années que j'ai de plus que toi ont été pleines de tant de choses qu'elles m'ont rapidement vieilli. Il me semble qu'elles me donnent des devoirs que j'aime à remplir et des droits que tu ne contestes pas. Écoute-moi donc, cher enfant, quand je te donne un conseil, non comme un précepteur qui veut morigéner, mais comme un ami plein de soucis et d'inquiétudes, qui se rappelle ses fautes et ses souffrances dans la route où tu marches après lui, et qui voudrait te les épargner.

« ... Mon enfant, regarde le monde, examine-le bien et vois ce que c'est que l'honnêteté, la pureté, la pudeur, la sincérité des plus vertueux, lorsqu'ils ne sont pas chrétiens. Et puis, enfin, Dieu n'est pas où il est : s'il est, il est juste ; s'il est juste, il y a punition et récompense. Mais il y a, diras-tu, dans la foi, des mystères qu'on ne comprend pas. Comprends-tu pourquoi naît un insecte, pourquoi germe un brin d'herbe ? Comprends-tu, la plupart du temps, comment tu penses et pourquoi tu agis ? »

« Je t'en prie, laisse dire, examine, et ne te joins jamais à ceux qui clabaudent contre la religion. Ces clabauderies ne peuvent se faire que pour le plaisir des bêtes ou la satisfaction des fripons et des farceurs. Un galant homme ne doit pas mettre son esprit aux ordures de ces espèces-là... »

(1) Eugène, à 19 ans, formé par son frère, avait pris à son tour la direction du *Mémorial* de Périgueux.

*Ancône, 12 juin 1838.*

« ... Vois, mon ami, si tu peux tirer parti pour ton âme ou ton cœur de ce que je dis là. Je ne te cache pas qu'on souffre beaucoup : mais il semble qu'on souffre ici plus vivement; dans l'indifférence, plus honteusement, et peut-être plus longuement. Je dis peut-être pour cette vie; pour l'autre, je n'en doute pas. Il y a un Dieu et une âme : s'il y a un Dieu, il est juste; s'il y a une âme, elle est immortelle. Justice de Dieu, immortalité de l'âme sont deux idées qui font frémir un chrétien et qui doivent longtemps arrêter la pensée de celui qui ne l'est pas...

« ... Je ne te demande pas de te convertir, quoique naturellement je le désire beaucoup, parce que, ayant commis moins de fautes, tu auras moins à souffrir; mais je te demande de songer quelquefois à ce que je viens de te dire, d'accorder quelque attention et quelque étude à ces idées; de lire l'Évangile, surtout de ne jamais te laisser aller, comme j'ai eu trop souvent le tort de le faire, à de misérables plaisanteries sur un sujet qui est toujours digne de nos respects, dans quelque situation d'esprit que nous nous trouvions...

« ... Ne prends pas non plus pour des arguments contre la religion la conduite ou le caractère de certains dévots, ni le scandale donné par les mauvais prêtres; ceux qui s'éloignent de Dieu parce qu'ils ont vu un mauvais prêtre prennent bêtement parti pour cet homme contre Dieu... »

*Fribourg, 9 juillet 1838.*

« ... Ta lettre m'a fait rire et presque pleurer, car je l'ai lue dimanche (depuis huit jours, j'avais le courage de ne pas envoyer à la poste), et le P. Geoffroy n'avait pas encore prononcé. Ce que tu m'y dis de mon père, de nos sœurs, de toi-même, frère, me touchait beaucoup, mais je riais bien en dedans, et des commé-



rages de la ville, et des points d'exclamation de nos bonnes dames, et de l'entreprise de Catoire qui voulait te prouver qu'au point positif l'affaire était bonne, et enfin de tes propres lamentations sur le sacrifice de mon beau talent et de mon bel avenir littéraires. Tu as donc encore la superstition des *Débats*, cher enfant? Et sincèrement tu regrettes de ne pas me voir, après bien du temps et des peines, arrivé tout essoufflé juste au-dessus de l'échelon que M. Frédéric Soulié occupe avec tant de gloire?... (1) »

*Février 1840 (sans autre date).*

« Mon frère, je viens de lire ta lettre et de prier pour toi, pour nous, dois-je dire, car ta conversion nous bénirait tous, moi et nos sœurs, et notre pauvre mère comme toi-même...

« ... Va te confesser; quand tu seras allé une fois, il ne te coûtera pas d'y retourner toujours, ce sera une grande joie, au ciel et sur la terre, dans les cœurs de tous ceux qui t'aiment et dans le tien. Mon Dieu, cher frère, si je pouvais, un jour, porter cette nouvelle aux Oiseaux, la donner au P. Varin, que d'ardentes actions de grâces s'élèveraient vers le Tout-Puissant!

« ... La confession mettra le calme dans ton âme. Tu feras bien encore parfois les rêves ridicules que tu me confies si spirituellement; moi-même, j'y suis soumis : l'âge et la prière ne m'en ont point débarrassé. Mais qu'est cela? Ces légères bourrasques ne font pas perdre la route. Ce qui égare, ce qui perd, c'est la passion; et par la prière, qui obtient la grâce de Dieu, par la communion, qui donne la force de Dieu, la passion est vaincue. Tu te trouveras heureux, même de ce qui te fait souffrir; tu auras une vérité où te réfugier des doutes de ce triste monde, un asile où te sau-

(1) Frédéric Soulié, feuilletoniste voltairien du *Journal des Débats*.

ver de toi-même, et en priant pour tes sœurs et pour ton frère, tu les aideras, comme eux-mêmes par leurs prières t'aideront...

« ... Il faut que tu viennes à notre secours pour te sauver. Te sauver, entends-tu ? Hélas ! que ce mot est terrible quand c'est un frère qui le dit à un frère ! Si tu savais que d'inquiétudes m'ont poursuivi, m'ont rongé le cœur toutes les fois que je me suis demandé si j'avais bien fait tout ce qu'il fallait faire pour te ramener, si j'avais été assez vigilant sur moi-même, si je m'étais assez appliqué à te donner de bons exemples, ou tout au moins à ne pas t'en donner de mauvais ! Et en ce moment encore, combien je tremble si tu ne reviens pas, que Dieu ne me dise comme à Caïn : Qu'as-tu fait de ton frère ? »

« ... Recommande-toi à la Sainte Vierge ; et, si tu ne sais pas de prières, dis simplement : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous. » Adieu, mon frère. »

*Août 1840 (sans autre date).*

« Mon cher enfant, j'ai prié Dieu pour toi de bien bon cœur, et je ne suis pas seul à prier. Mais parmi tant de voix qui vont demander grâce pour toi, aux pieds de ton Dieu et de ton Père, la tienne manquera-t-elle toujours ? »

*26 avril 1841.*

« Je reçois ta lettre (1). Ah ! mon enfant, que le bon Dieu te comble de ses grâces et qu'il te rende le bien que tu me fais ! Que te dirais-je, si loin de toi, dans le trouble d'une joie sans égale ? Si je pouvais t'embrasser maintenant, tu sentirais ce que c'est qu'un cœur de frère ; mais il n'y a point de parole pour ces senti-

(1) La lettre où, le lendemain de Pâques, Eugène annonçait à son frère, alors en Algérie, qu'il s'était confessé et avait communié.

ments-là. Depuis que Dieu m'a fait la grâce de le connaître, je ne crois pas avoir été si heureux. De quel fardeau mon âme est maintenant allégée. Que je forme d'espérances et que je suis en repos sur l'avenir ! Nous voilà tous les quatre chrétiens, ne faisant plus véritablement qu'un devant Dieu, qu'un cœur pour l'aimer, qu'une voix pour le bénir. Va, sois sans inquiétude, puisque tu pries, tu as la foi ; tu la sentiras grandir, se développer, et, entouré de tentations, tu les domineras toujours. C'est maintenant, frère, que nous allons nous aimer, que nous allons être l'un pour l'autre d'un grand secours. Ne songe plus au passé, car je suis heureux comme la mère qui vient d'enfanter, et tout ce que j'ai pu éprouver de crainte n'est plus qu'une sainte joie. Eh ! mon ami, si tu as fait des fautes, en suis-je innocent ? Tu aurais été chrétien plus tôt si j'avais plus tôt voulu l'être. Il est juste que j'en porte la peine, il me sera doux de la porter. Nous allons maintenant vers un avenir dont les ténèbres ne m'effraient plus. J'ai prié avec angoisse, je vais prier avec allégresse ; je n'osais plus te parler de Dieu, je vais t'en entretenir. N'aie pas peur des bourrasques qui pourraient arriver ; si tu tombes, relève-toi, si tu ne peux te relever, traîne-toi, si tu ne peux te traîner, que ton esprit fasse une prière, que ta voix pousse un seul cri. Ce sera entendu, Dieu t'enverra du secours. Je me suis sauvé par l'aide de la Sainte Vierge, je n'ai pas craint de l'invoquer dans mes plus grands égarements. Fais de même, tu ne saurais moins mériter que moi les bontés constantes dont elle m'a prévenu.

« ... Pour être en communion malgré la distance, je te propose de dire tous les matins et tous les soirs, après nos prières, moi pour toi, toi pour moi, un *Ave Maria*. Adieu, mon frère ; te voilà chrétien : c'est ce qu'il y a de plus beau sur la terre. Il ne reste plus, après cela, qu'à devenir saint au ciel.

« Tout à toi en Notre-Seigneur, à qui soit amour

et louange durant le temps et durant l'éternité. »

Louis Veillot, nous l'avons vu, avait pris à charge ses petites sœurs. Malgré son vif désir de fonder un foyer chrétien, il se préoccupa d'abord de leur avenir. En 1845, il maria et dota l'aînée, Annette. C'est alors que deux prêtres lui trouvèrent une épouse dans la personne de Mathilde Murcier. Elle était simple et pieuse. Au moment de s'engager définitivement, le journaliste faillit se dérober : la grand'mère, une marchandé enrichie, qui faisait la dot, se permit de critiquer la pauvreté du fiancé. Celui-ci repoussa la dot, mais finit par la recevoir avec des excuses.

Dans *Çà et là*, Louis Veillot a décrit son jeune foyer (1) : « Nous travaillons, elle et moi, le jour ; le soir, nous nous promenons après une visite à l'église. Nous comptons nous divertir un siècle durant, si Dieu le veut. Nos entretiens sont charmants. La chère créature n'a pas d'idée du mal... Je me sens plus d'estime pour moi-même, parce que Dieu a daigné me donner cette innocence en garde et cette vertu pour appui. Je sens grandir mon cœur, mon esprit s'élève et ma vue s'affermir sur les choses de ce monde et sur les choses de Dieu. »

Elle lui donna six filles, mais c'est de Dieu qu'il croyait les recevoir, et son premier souci était de les lui rendre. Voici dans quels termes il faisait part à Eugène de ses premières espérances (2) : « C'est à Annecy même, à deux pas du tombeau de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal que nous avons eu toutes les certitudes possibles en semblable occasion. Je te donne à penser si nous avons ménagé les prières. Dans le cas où il aurait plu à Dieu de nous

(1) *Çà et là*. — Sous le voile du roman, une nouvelle insérée dans ce recueil, — *Du Mariage et de Chamonix*, — évoque les épousailles et le foyer de Louis Veillot.

(2) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XV, lettre du 15 septembre 1845.

donner un enfant, c'est à lui-même qu'il le donnera ; car déjà nous le lui avons cent fois offert et nous n'en resterons pas là. »

La vie intime de Louis Veuillot a été marquée par toutes les grâces qui peuvent réjouir une famille chrétienne et par toutes les épreuves qui peuvent la frapper. C'est en voyant, par sa correspondance, comment il réagit dans ces diverses circonstances que Jules Lemaître a pu dire de lui : « Aux heures douloureuses, il y eut, chez lui, de la sainteté. »

Chef d'une famille chrétienne, il se considérait, en cette qualité, comme le vicaire de Jésus-Christ. Il lui reconnaissait tous les droits, il acceptait de lui toutes les croix, après lui avoir rapporté toutes ses joies.

Voyons comment il annonce à ses amis la naissance de sa fille Marie (1) : « Marie a présentement quatre heures de vie, et deux heures depuis son baptême, car nous avons voulu qu'elle soit le plus tôt possible l'enfant de Dieu.

« ... Priez, priez, priez pour moi ; il faut décidément que je devienne un saint pour la sanctification de ma fille.

« ... Que Dieu soit béni, mille et mille fois, et que la Reine des Vierges obtienne de lui, pour nos enfants, la meilleure part !

« ... Elle a eu l'esprit de naître un samedi, dans le mois de la Sainte Vierge.

« ... Oh ! que je voudrais être un saint pour que cette enfant soit sainte ! »

Aussi, ses enfants se nourrissent de l'amour du Christ en même temps que du lait maternel :

« Cette petite fille devient charmante. Elle ne voit pas une croix sans s'écrier : « Ah ! Jésus ! » Lorsqu'on la mène à l'église, elle se met à genoux et joint les mains pour la prière : à dix-sept mois, c'est gentil (2). »

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XVI, pp. 176 et 177.

(2) *Idem*, p. 315.

En juillet 1852, la mort de sa petite Thérèse ouvre son calvaire :

« Une des cinq petites filles dont je vous parlais avec tant de joie et tant d'orgueil est morte cette nuit. C'est la dernière, la filleule des pauvres.

« ... On a cru qu'elle s'endormait et elle était au ciel. Nous savons qu'elle vit, mais je sais aussi et je sens cruellement que je suis pécheur. Priez pour moi, madame.

« ... Comme je sais que Dieu est juste et comme je le trouve miséricordieux encore !

« ... Que le saint nom de Dieu soit béni toujours et que sa sainte volonté soit faite !

« ... Cependant, je ne voudrais pas être délivré de ma douleur, je prie, au contraire, Dieu de me la conserver, c'est un poids salutaire et une flamme purifiante, je me sens meilleur et moins en péril que dans la joie. La joie nous endort sur le bord du précipice d'un sommeil plein de mauvais rêves. La douleur nous fait penser constamment à Dieu.

« Vous recevrez dans quelques jours une image que je vous prie d'accepter avec bonté. Elle représente Notre-Seigneur délivrant une pauvre brebis engagée dans les épines ; je n'ai rien trouvé qui peignît mieux la situation de la pauvre âme chrétienne dans les rencontres ordinaires de la vie (1). »

En fin novembre 1852, l'épouse de Louis Veillot succombe après avoir donné le jour à Madeleine. Elle laisse son mari dans une situation affreuse, père de cinq orphelines en bas-âge.

Chez lui, l'idée dominante est que Dieu veut le purifier et le sanctifier. Il le répète à tous ses correspondants :

« Ma pauvre femme est morte saintement et je sens que Dieu lui permet d'adoucir sa main justement irritée. Je ne me trompe pas sur les desseins de la Pro-

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XVII, pp. 380 à 382.

vidence. Dieu me veut meilleur que je ne suis. Priez afin que je ne perde pas cette grâce terrible...

« ... Je sens et je sais que la main de Dieu me frappe pour mon salut et je lui rends grâce tout en pleurant.

« ... Je sens la miséricorde autant que la justice de Dieu, et ce malheur immense me frappe pour mon salut. Vivez de manière à n'avoir pas besoin d'être ramené par de si formidables coups.

« ... Dieu a récompensé une sainte qui avait gagné sa couronne et puni un pauvre pécheur. Il faut courber la tête, adorer et se convertir.

« ... Ce coup de foudre est un coup de grâce. »

Son humilité n'a d'égale que sa résignation :

« Que la sainte volonté de Dieu soit faite sur la terre comme au ciel ! Après tout, sa volonté est que nous nous sauvions. Un tel résultat ne nous permet pas de disputer contre lui sur les moyens qu'il emploie et les chemins qu'il indique.

« ... Rien ne me console, mais tout me fortifie (1). »

Dieu n'avait pas encore achevé l'épreuve sanctifiante. Il fallait que Louis Veillot, crucifié comme son Fils, acceptât le calice jusqu'à la lie. Au cours de l'été de l'année 1855, il perdit en six semaines trois de ses petites filles, Marie, Gertrude et Madeleine.

Les lettres qu'il a écrites à ce moment resteront à jamais la plus pure expression de la douleur chrétienne (2) :

20 juin 1855.

« Dieu frappe terriblement, madame. Ma fille Marie est morte en quelques heures chez M. de Bussières. Vous savez combien j'aimais cette enfant et combien elle annonçait de qualités et de vertus. C'était mon

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XVIII, pp. 18 à 39.

(2) *Idem*, p. 296 et s.

espérance, ma consolation. Dieu me retire des biens que je ne méritais pas. »

*26 juin.*

« Je n'ai rien à dire, rien à faire, qu'à m'appliquer à aimer la volonté de Dieu. »

Gertrude vient de rejoindre Marie.

*1<sup>er</sup> juillet.*

« Dieu m'a repris ma petite Gertrude.

« ... Priez pour moi. Ces deux coups l'un sur l'autre sont terribles et la blessure est profonde; mais c'est Dieu qui l'a faite; qu'il soit béni! Je sens ce qu'il veut et je l'adore. »

*Même date.*

Dieu permet que je comprenne ce qu'il veut de moi. Ces coups terribles sont des couronnes pour mes enfants, des épreuves pour mes sœurs et mon frère, une expiation pour moi, une grâce pour tous.

« ... Remerciez Dieu qui prend tant de soin de l'âme de votre humble et fidèle ami. »

*2 juillet.*

« La mort s'est promenée sur toutes ces chères enfants, et Dieu lui a permis d'en frapper deux. Conjurez-le de me faire grâce et de me laisser les autres.

« ... Pour moi, je suis un pécheur : écrasé sous la main qui me punit, je la reconnais, je l'adore, je la remercie, mais elle seule peut me donner la force de ne pas succomber. »

*6 juillet.*

« La miséricorde divine est bien grande, et c'est un miracle qui passe tous les autres, d'aimer davantage à mesure qu'elle frappe, une main qui porte de si terribles coups. »



## La foi de Louis Veuillot triomphe de la mort.

*6 juillet.*

« Il est vrai que je contemple mes enfants dans le ciel, comme si je les voyais des yeux de mon corps, l'une aux bras de sa mère, les autres à ses pieds.

« ... Quand j'ai appris la mort de Marie, après un moment de trouble immense, je suis allé me mettre à genoux devant son lit, vide, hélas ! seul à seul avec Dieu. J'ai examiné ma vie entière, j'ai fait ma confession générale.

« ... Quand Gertrude a suivi Marie, je n'ai pas été tenté de dire : C'est trop. »

Ce n'était pas assez.

*1<sup>er</sup> août.*

« Notre petite Madeleine est mourante. Je suis convaincu que ni nos soins ni nos prières ne pourront la conserver. Aidez-moi à accepter la volonté de Dieu, je dis à l'accepter comme il faut, c'est-à-dire avec amour. Dieu sait ce qu'il fait et, quand même il m'ôterait tout, je ne cesserai de croire à sa miséricorde. »

*8 août.*

« Il me semblait que je dusse mourir de la mort de Madeleine. C'était perdre encore une fois Marie et Gertrude. Elle est morte, nous l'avons mise dans le même tombeau que sa mère qui a été rouvert pour cette occasion, et il est sorti de là quelque chose comme ce parfum des fleurs que les apôtres trouvèrent dans le tombeau de la Sainte Vierge.

« ... Il ne me coûtait pas du tout de demander qu'elle mourût plutôt que de passer par le péché, qu'elle arrivât au ciel pure plutôt que purifiée. »

*10 août.*

« Nous l'avons mise dans le tombeau de sa mère, à

la place même que j'avais réservée pour moi. C'est tout ce que je possédais de terre en ce monde ; je ne l'ai plus. Me voilà pauvre jusque-là, Dieu merci.

« ... Vive Jésus, vive sa croix ! »

Dieu, voyant que la douleur avait purifié et sanctifié son apôtre, qu'il était digne de sa sublime vocation, Dieu lui permit alors de goûter, dans le souvenir des morts, dans l'amour de ses deux filles et de sa sœur Élise, leur mère adoptive, de longues années de bonheur familial.

Dans l'âpreté des combats, il ne négligea pas de consacrer tout le temps qu'il fallait à l'éducation chrétienne de ses filles. Il les cultiva comme deux fleurs exquisés, afin que leur pureté et leur piété réjouissent le cœur de Dieu. Voici comment il leur parle :

« Agnès et Luce, mes chères petites filles.

« ... Ce que vous ferez pour le bon Dieu, vous le ferez pour votre papa. Tout ce que vous ferez pour le bon Dieu sera bien fait : et tout ce que vous ferez de bien sera une récompense pour votre papa.

« ... Toi, surtout, Agnès, qui es maintenant l'aînée, tu dois donner l'exemple.

« ... Toi, ma chère petite Luce, sois douce et obéissante. Quand le bon Dieu voit un petit enfant qui obéit bien, il le bénit, et la Sainte Vierge le regarde comme si elle regardait l'Enfant Jésus (1). »

Il ressentit cruellement, en 1863, la mort de sa vieille mère. Mais sa douleur était tempérée par la consolation de la voir s'éteindre en odeur de sainteté.

L'année 1874 fut marquée par deux grands événements. Le 25 mars, Luce Veillot entra au monastère de la Visitation. Le père qui, après quarante ans de travail intense, se sentait menacé d'une vieillesse précoce, donna sa fille à Dieu en pleurant sur sa solitude.

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XIX, p. 4.

« Le chrétien chante *Alleluia* ; le père dit *De profundis*. Je savais bien que Luce avait des vues plus hautes et n'était pas faite pour vivre sur nos tapis et dans nos boues. Mais... mon hiver commence et son départ en a marqué le premier jour.

« ... Ce parfum ne m'a été donné que pour ma sépulture.

« ... Moi, je suis attaché aux portes de la Visitation qui ne s'ouvriront pas quand je mourrai (1). »

Le 4 décembre, la dernière fille du journaliste, Agnès, épousa le commandant Pierron, un « prêtre de l'épée », un homme selon le cœur de Louis Veuillot. Ce fut son seul réconfort dans sa profonde douleur.

« Le vide, le vide est affreux. Cependant je suis content, parce que je crois au commandant. Dieu remplira le vide.

« ... Je demande à Dieu que mon gendre soit un homme de Dieu (2). »

Telle était sa situation : il avait donné tous les siens à Dieu, il ne lui restait que Dieu. En rangeant sa famille sous le sceptre du Christ, il avait accepté d'avance les décisions de ce Roi exigeant, mais il était assuré de n'être jamais privé de sa divine présence et de son amour.

(1) *Correspondance. Œuvres complètes*, t. XXV, pp. 345 à 347.

(2) *Idem*, pp. 386 et 387.

## CHAPITRE III

### Défense de Jésus-Christ et de la Cour céleste

« Je n'ai eu qu'une idée, un amour, une colère. » Par cette phrase lapidaire, Louis Veillot résumait bien sa vie : il a cru en Jésus-Christ, il l'a aimé et il a combattu ses ennemis.

L'Église lui a fait l'insigne honneur de lui élever un monument dans la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Elle a ainsi magnifié son attachement à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Chaque fois que Jésus a été attaqué dans sa personne, dans celle de sa Mère ou de ses saints, le vaillant soldat a fait front à l'ennemi. Quand il aborde ces sujets sublimes, le polémiste s'efface devant l'émule des Pères de l'Église. Il atteint à une sérénité, à une gravité, à une charité qui rappellent les nobles prédicateurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce grand avocat des causes saintes connaissait les chemins du cœur humain. Bien qu'il aimât à croiser le fer, il n'ignorait pas que les débats les plus élevés sont ceux où le défenseur, dédaignant les attaques de l'adversaire, ignorant même sa présence, se borne à exposer la vérité. Réfuter l'erreur, c'est parfois la souligner et lui donner de l'importance.

En 1863, quand Renan entreprit de détrôner Jésus-Christ, la France catholique tout entière se tourna vers Louis Veillot et le pressa de descendre dans l'arène. Plusieurs réponses d'auteurs distingués avaient

paru : celles de l'abbé Freppel, de Mgr Plantier, d'Auguste Nicolas, du P. Gratry, de l'historien Wallon, de l'abbé Darras. Mais le mal était immense. Seuls, dans le camp catholique, le génie et l'autorité de Louis Veillot pouvaient combattre à armes égales un des plus perfides ennemis de Jésus-Christ.

Si le journaliste répondit à l'appel de ses frères, il respectait trop le Christ pour le servir en polémiste. Renan avait hypocritement étouffé la divinité de Jésus dans l'exaltation de son humanité. Louis Veillot décida d'écrire la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ en insistant sur les preuves et les manifestations de sa divinité.

Il entreprend d'abord d'établir que le monde attendait le Christ. Le paganisme criait vers lui dans les ténèbres, tandis que le judaïsme l'annonçait et l'appelait dans la lumière des prophéties. Rappelant, après Bossuet, qu'il y a un paganisme de la nature, béant sous les pas de l'homme, il montre comment la sagesse antique s'y engouffra.

« Moïse, animé de l'esprit de Dieu, est le seul législateur de l'antiquité qui ose briser une idole populaire ; il n'a d'imitateurs que dans son peuple. Solon établit le temple de Vénus prostituée. Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque croiraient volontiers à l'unité et à l'immatérialité de Dieu : mais Socrate mourant sacrifie à Esculape ; Platon se garde d'encourir une accusation d'impiété ; Cicéron, déjà prêtre du temple de la Terre, brigue et obtient la charge d'augure ; Sénèque observe les rites païens.

« A renverser les simulacres, il fallait le bras des martyrs ; pour guérir le « chancre », il fallait leur sang généreux, devenu le sang du Christ. Les philosophes et libres penseurs païens ont fait ce que pouvaient faire ces bien-disants que le disciple de Socrate nous montre au banquet du poète Agathon. En discourant de la vertu et de la vérité, parfois admirablement, ils ont corrompu la terre. Le génie de Platon

ébranlé par de lointaines vibrations du Sinaï, a rendu quelques magnifiques échos. S'est-il soucié que ce fût la vérité? (1) »

« Quoi que l'on pense du génie de Platon, il faudra toujours reconnaître que la vérité lui fond dans la main, qu'il s'en amuse et qu'il s'amuse aussi du vice. Quoi que l'on pense des hauts pressentiments de Socrate, de ses qualités et de sa belle mort, il sera toujours vrai que Socrate ne connut pas ses fautes ou ne voulut pas les condamner. Platon méprisait les philosophes qui pouvaient se rendre assez clairs et assez simples pour être entendus des gens du peuple ; Socrate, après une vie de libre penseur, mourait sans avoir l'instinct du repentir. A ce trait du plus grand, et à ce trait du meilleur, on peut voir quels précurseurs du christianisme ils étaient. »

Et que dire de leurs successeurs ?

« La noble école de Socrate et de Platon enfanta les pyrrhoniens et les cyniques, et ces folles et impures sectes furent bientôt tout ce qui en resta. Il y a le même espace de temps, à peu près, entre l'enseignement de Platon et Cicéron qu'entre l'enseignement des apôtres et le premier concile de Nicée. Or, pour Cicéron, quelle vérité essentielle demeurerait acquise et établie dans le genre humain ? »

Aristote n'est pas moins décevant qui tire l'âme de l'entéléchie ou mouvement perpétuel. Toute l'intelligence antique s'exprime dans le mot de Pilate : *Quid est veritas?*

Aucun moraliste n'a la notion de la pureté ni de l'amour :

« L'antiquité n'a en propre rien de chrétien, rien du tout. Doctrines, lois, mœurs, tout ce qui était de sa sagesse concourait pour écraser les petits et les faibles, l'enfant, la femme, le pauvre, l'esclave, le peuple.

(1) *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Œuvres complètes, t. I, p. 26.*

« ... Le voluptueux Platon veut supprimer le cœur de la mère et le cœur de l'épouse, il tue l'esclave, il jette dans les lieux secrets les enfants mal venus. O Christ! ô pureté! ô amour! hâtez-vous, venez instruire la Samaritaine et relever la pécheresse qui pleure, et poser vos mains sur la tête de l'enfant! (1) »

Au moment même de la naissance de Jésus-Christ, Rome, qui a le monde sous ses pieds, est elle-même sous les pieds de Tibère en attendant Néron. « L'homme-dieu de Rome, c'est Tibère, qui va être Néron! » Tel est le « dernier mot, la dernière expression religieuse et civile du polythéisme ».

Aux aberrations du paganisme et de l'idolâtrie, Louis Veillot oppose le peuple élu avec son sacerdoce, son culte et ses prophètes. Il note toutefois le dérèglement des esprits, le déclin de la religion juive quand les semaines de Daniel approchent de leur terme. Les Sadducéens incrédules et matérialistes, les Pharisiens durs et orgueilleux seront presque aussi loin du Christ que les païens. Tout concourra à faire éclater la divinité de Jésus-Christ : l'obscurité du paganisme, le flambeau des prophéties et les fausses clartés d'un sacerdoce juif dégénéré.

La seconde partie de l'ouvrage est une paraphrase des Évangiles. Louis Veillot borne son travail personnel à souligner d'un grand trait de sa plume géniale tous les faits, tous les actes, toutes les paroles qui attestent la royauté et la divinité de Jésus-Crist. Sans citer une seule fois Renan, il l'anéantit.

\*  
\* \*

Quelques années avant l'entreprise de Renan contre le Christ, une offensive contre la Sainte Vierge, apparue à Lourdes à Bernadette Soubirous, avait permis à Louis Veillot de combattre les ennemis de la Mère de

(1) *Idem*, pp. 30 et 31.

Dieu, Dès sa conversion, il avait voué à la Sainte Vierge un amour filial. Dans les *Pèlerinages de Suisse*, dans *Rome et Lorette*, il ne cesse de la célébrer, cependant que pour les âmes dévotes il écrit une prière exquise : *Le Saint Rosaire médité*.

Sa foi lui dit que notre Mère du ciel est tout près de nous. Loin de s'étonner de ses gestes miraculeux, il trouve surprenant qu'on les accueille avec scepticisme. N'est-elle pas notre mère, et une mère ne se complait-elle pas dans la compagnie de ses enfants? N'en déplaise aux esprits forts, il admet, quelques semaines après sa conversion, la translation de la maison de la Sainte Vierge, — de Nazareth en Dalmatie, puis dans la marche d'Ancône, puis à Lorette. Et dès qu'il entendra les premiers échos de Lourdes, son cœur lui dira également que sa Mère est bien descendue là-bas. Il s'y précipitera pour la recevoir. Quand l'impiété se déchaînera contre Lourdes, il se dressera pour défendre sa maman outragée.

Le rédacteur en chef de *L'Univers* fut le premier, dans la grande presse, à parler des événements de Lourdes. Il les exposa avec prudence : « Il peut y avoir là un miracle, il peut n'y avoir qu'une illusion. Nous allons exposer les faits tels que le public les connaît jusqu'à présent ; nous n'avons rien de plus à dire, et les insinuations, les négations, les dérisions qu'on nous oppose ne méritent pas une réponse. C'est la décision de l'évêque qui répondra. Quelle qu'elle soit, elle sera reçue des fidèles avec respect et confiance (1). »

Mais, après avoir rappelé ce principe, il tint à dire nettement qu'il ne fallait pas confondre prudence et défiance, qu'il importait de se garder de l'incrédulité systématique et de faire fi du respect humain. Ce n'est pas lui qui aurait renié un seul miracle d'une vie de saint pour ménager l'adversaire.

(1) *Mélanges. Œuvres complètes*, t. XXXIII, p. 557.



« Est-ce donc une chose si difficile de comprendre l'enseignement renfermé dans ces différentes sortes de miracles? Toute l'histoire de la religion, depuis l'Évangile, est inscrite dans l'Évangile. On y voit tous les caractères des croyants, des persécuteurs, des incrédules, l'exemple et la raison de tous les procédés divins. A l'Académie des sciences, le dieu des sciences, méprisé des savants, voile en quelque sorte un côté de sa divinité et ne montre que sa sagesse. Ainsi méprisé à Nazareth, Jésus de Nazareth, partout si prodigieux de miracles, se contenta presque d'enseigner : *Et non fecit ibi virtutes multas propter incredulitatem illorum*; A CAUSE DE LEUR INCRÉDULITÉ! Ce que nous ne voyons point dans l'Évangile, ce sont des louanges et des bénédictions soit pour ceux qui ont peur des miracles, comme les Géraséniens, qui prient Jésus-Christ de quitter leur territoire, soit pour ceux qui rejettent tout miracle, soit pour ceux qui demandent des miracles par dérision : *Generatio mala et adultera signum quaerit : et signum non dabitur ei, nisi signum Jonae* (1). »

A ses yeux, le signe distinctif et la gloire de son siècle, c'était le triomphe de Marie par la reconnaissance de son Immaculée Conception : « Il nous semble que l'époque qui suit le siècle de Voltaire pourra s'appeler le siècle de Marie (2). »

\*  
\*  
\*

Le Souverain Pontife, recevant Louis Veuillot peu après sa conversion, lui avait conseillé de lire la Vie des Saints. Le néophyte ne s'en fit pas faute. Nul n'a vécu davantage dans la compagnie des saints, nul ne les a plus aimés et personne n'en a mieux parlé. C'est dans la personne des saints que Renan, âgé de trente

(1) *Mélanges. Œuvres complètes*, t. XXXIII, p. 557.

(2) *Idem*, t. XXXII, p. 173.

et un ans, et correspondant du *Journal des Débats* avait porté les premiers coups à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il leur déniait toutes les qualités... sauf la distinction! Le 10 septembre 1854, le journaliste catholique répondait à ces attaques par des pages magistrales :

« *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Comment ce texte si connu, résumé de la Vie des Saints de l'ancienne Loi, prophétie de la Vie des Saints de la Loi nouvelle, ne s'est-il pas offert à l'esprit de M. Renan, lorsque, après avoir lu les Bollandistes, il a entrepris de faire connaître son sentiment sur la sainteté et sur les saints ?

« Quiconque a été pratiquement chrétien sait quel rôle remplissent les saints dans l'économie du christianisme, par rapport à Dieu et par rapport à nous. Ils ont reçu, conservé, augmenté ce don que Dieu fit au patriarche Jacob et que l'Écriture appelle la science des saints, *dedi illi scientiam Sanctorum*, c'est-à-dire la science du salut. Ils ont su comment il fallait servir Dieu; ils l'ont servi comme il fallait le servir; ils ont pratiqué aussi parfaitement que l'homme peut le faire la justice, la charité, la pénitence. Souvent honorés ici-bas du don des miracles, ils sont couronnés dans le ciel et ils y forment l'Église triomphante.

« ... Salut des vivants, espoir assuré qui reste au monde, les saints, après l'incarnation du Fils de Dieu, sont le chef-d'œuvre de cette divine industrie de la miséricorde qui prodigue aux hommes tous les moyens de gagner le ciel et qui veut les y tirer, pour ainsi dire, malgré eux (1). »

*Jésus-Christ continué*, la dernière œuvre (2), le chant du cygne de Louis Veillot, est véritablement l'épopée des saints. Ceux-ci ne continuent-ils pas Jé-

(1) *Mélanges. Œuvres complètes*, t. XXXII, p. 87.

(2) Ajoutée par l'auteur à une nouvelle-édition de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

sus-Christ? D'une plume frémissante, Louis Veillot décrit les fastes de l'Église et de la cour du Christ-Roi. Fresque immense où son pinceau sublime ressuscite tant de figures humbles et glorieuses, douces et sévères, douloureuses et triomphantes, toutes attachantes.

### SAINT JOSEPH

« Joseph était, en face de Jésus, visiblement à la place du Père éternel. L'âme humaine de Jésus l'a regardé non seulement avec l'amour le plus tendre, mais encore avec un respect profond et une soumission ineffable. C'est pourquoi, devant l'humble et doux Joseph, le respect surtout nous domine, à cause de cette ombre d'identité avec le Père. Nous ne pouvons décrire sa sainteté, parce que nous manquons de termes de comparaison. Cette sainteté, plus élevée que celle des autres saints de Dieu, est encore d'un genre différent. Joseph a été une apparition dans le monde, une apparition du Père non engendré et éternel. Il est doux et clément, il est pauvre et obscur, il est passif et docile; et il est en même temps la forteresse inexpugnable où s'abrite l'honneur de Marie et la vie de Jésus. Caché comme Dieu, plein d'une tranquillité divine, juste d'une justice tempérée par la miséricorde, comme celle de Dieu, il communique avec Dieu pendant son sommeil, comme si son sommeil n'était que le repos mystique de la contemplation (1). »

### SAINT JEAN-BAPTISTE

« Sa conception et sa nativité, sa vie étonnante dans le désert, sa prédication et son baptême, sa persécution, sa prison, sa mort, prédisent Jésus-Christ. Par cette ressemblance auguste, il est le type admirable de tous les saints (2). »

(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 56.

(2) *Idem*, p. 55.

## LA MAGDELAINE

« Le parfum de la Magdelaine a rempli les siècles. Accepté par Jésus, il est devenu l'odeur même du Christ, l'odeur de la clémence infinie qui attire à la vie éternelle. La Magdelaine est la première pénitente du Sauveur. Elle le reconnut vraiment Sauveur, dans le sens qu'il devait « sauver son peuple de leurs péchés ». Elle lui demanda la vraie guérison, celle des plaies mortelles de l'âme; elle fit la vraie satisfaction, celle des larmes; elle paya le vrai tribut celui de l'amour. Jésus lui décerne une gloire qu'il n'a donnée à nul autre : « Elle a beaucoup aimé. » Cette parole est de celles qui n'avaient pas encore été prononcées dans le monde (1). »

## SAINT PIERRE

« Saint Pierre, le prince des apôtres, peut être appelé aussi le prince des saints. Élu par Jésus-Christ pour être le fondement de l'Église, il a été formé par ce Maître aux vertus qui allaient devenir le caractère de l'humanité régénérée; il a reçu avec ses vertus nouvelles l'investiture d'un pouvoir tout nouveau et tout divin, que n'eurent pas avant lui les justes les plus aimés de Dieu. Saint Pierre est le modèle des croyants, des pénitents, des apôtres, des docteurs, des pontifes, des martyrs. Toutes les palmes sont dans ses mains : il a la sagesse d'en-haut pour enseigner, la puissance d'en-haut pour condamner et pour absoudre; il tient les clefs du ciel, et c'est à lui que l'humanité doit dire ce qu'il disait lui-même au Sauveur des hommes : vous avez les paroles de la vie éternelle (2). »

## SAINT PAUL

« La conversion et l'instruction de saint Paul, dues à l'intervention visible de Jésus-Christ, est la dernière

(1) *Idem*, p. 98.

(2) *Idem*, p. 257.

œuvre que le Seigneur ait faite, pour ainsi parler, de sa personne. Par ce miracle, plus étonnant qu'une résurrection, le Fils de Dieu donna du même coup à son Église non seulement le plus grand de ses docteurs, mais le plus irrécusable de ses témoins. L'intelligence ne peut rien opposer au témoignage de saint Paul touchant la pleine vérité de l'histoire évangélique (1). »

### SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

« L'Esprit-Saint dit de lui, dans son Évangile même, que, pendant la Cène, sa tête se posa sur la poitrine du Sauveur. Il puisait mystérieusement à cette source et ce qu'il a puisé dans le mystère, il le verse solennellement.

« Le miracle de l'Évangile de saint Jean termine le siècle de Jésus-Christ. Dernier don de cette ère de grâce, il laisse au monde nouveau un écho toujours vivant de la parole qui l'a engendré ; ou, plutôt, c'est cette parole elle-même qui reste à jamais lumineuse et féconde. Elle met au-dessus de toutes les atteintes la connaissance de Dieu, l'amour de Dieu pour les hommes, l'obligation où sont les hommes de servir Dieu et de s'aimer les uns les autres, obligation qu'ils ne peuvent remplir que par Jésus-Christ (2). »

### SAINT GRÉGOIRE I<sup>er</sup>

« Quand Byzance a des saints, ils sont martyrs de la foi romaine. Mais, dans l'intervalle, saint Grégoire le Grand a paru. Grégoire est patricien de Rome : par son intrépidité, le dernier de l'ancienne Rome qui ramassait en lui toute sa vertu pour nourrir ; par sa douceur magnanime, le premier des nouveaux rois de la maîtresse du monde (3). »

(1) *Idem*, p. 249.

(2) *Idem*, p. 249.

(3) *Idem*, p. 254.

## SAINT LOUIS

« Il y eut de plus savants législateurs que saint Louis, de plus habiles politiques, des guerriers non plus braves mais plus heureux ; il n'y eut pas de plus grand roi. Il fonda la royauté chrétienne et il en est resté le modèle.

« ... Il était le chef séculier de la croisade perpétuelle que l'Église a instituée dès le commencement et pour toujours contre la perpétuelle révolte du paganisme, toujours la même sous mille déguisements (1). »

## SAINT IGNACE DE LOYOLA

« Rabelais, religieux apostat ; saint Ignace, soldat, devenu prêtre, fondateur de la Compagnie de Jésus. On connaît l'époque, lorsqu'on a étudié ces deux figures dominantes, l'une de l'hérésie, l'autre de la foi.

« Jamais âme ne fut plus enchaînée à l'ignominie que celle de Rabelais, non seulement apostat, mais sacrilège. Il fut l'incarnation de cette fureur de la chair qui ferme l'esprit aux choses élevées et saintes, et c'est le mot de son livre. L'homme charnel, l'*animalis homo*, la bête y hurle et s'y vautre. Ce qu'il y avait primitivement de noble dans sa nature, il ne le voit plus, il ne le sent plus, ou ne le sent que pour le nier et le haïr. *Animalis homo non percipit ea quae sunt Dei*. Les lumières de Dieu qui illuminent la conscience et qui deviennent les principes des grandes actions, ce saint amour du bien, ce sentiment exquis de la beauté morale, cette haine vigoureuse du mal, cette vue profonde et en même temps miséricordieuse des faiblesses humaines, qui tempère l'indignation et l'incline à la pitié, tout cela est retiré à l'homme charnel. Il est au spectacle du monde comme l'enfant insensé qui voit des marionnettes ou comme le pervers

(1) *Idem*, p. 275.

endurci et brutal qui s'amuse d'un supplice. Cependant telle est la dégradation où nous amène le mépris de la vérité, que ce rire peut plaire à des hommes qui se connaissent une âme immortelle. Rabelais, canonisé par la libre pensée, et placé au premier rang de son panthéon, est le grand écrivain de la Renaissance.

« Ignace de Loyola s'éleva dans le même temps pour être en quelque sorte l'antidote du venin de Rabelais, et fut véritablement l'homme de Dieu et de l'Église. Jeune soldat, il se convertit des opinions du monde, reçut la prêtrise et conçut le plan d'un institut religieux qui défendrait l'Église sur tous les points où elle serait attaquée. Il le forma avec une sagesse dont les prévisions et les conseils ne furent nulle part démentis, le vit rapidement grandir et mourut en laissant à l'Église cette force encore jeune, vivante et toujours imposante qu'on appelle la Compagnie de Jésus. Or que voulut être saint Ignace, que fut-il en réalité, qu'est-il encore ? Un maître d'école comme tous les saints, comme toute l'Église, comme Jésus-Christ lui-même (1). »

### SAINT FRANÇOIS DE SALES

« Doué d'une vigueur apostolique digne des anciens âges, et en même temps d'une grâce d'esprit et d'une aménité incomparable, il fonda un ordre de femmes où la clôture, ouverte sur le monde, semblait moins être une barrière qu'un rideau de fleurs. L'austérité et la séparation du monde y étaient aussi grandes que dans aucun autre, mais on ne les apercevait pas ; la grille laissait passer assez de la voix et du regard pour que les douceurs du monde fussent entendues du cloître et pour que les consolations du cloître et une partie de ses douceurs pussent pénétrer dans le monde (2). »

(1) *Idem*, p. 310.

(2) *Idem*, p. 313.

## SAINT VINCENT DE PAUL

« Saint Vincent de Paul est, depuis bientôt trois siècles, l'un des hommes qui vivent le plus. Que de fortunes ou de succès se sont éclipsés, que de gloires justes et retentissantes s'évanouissent ou ont déjà péri, tandis que l'auréole qui entoure le nom du pauvre prêtre ne fait que grandir ! Il n'est pas de nom plus connu, plus respecté, plus présent que le sien. Méprisant toute crainte, et comme assuré de la destinée de ses filles, il les jeta hardiment, en plein jour et en plein monde, assuré que là charité leur serait un voile suffisant, et qu'avec elle marcherait un ange devant qui fuirait le démon (1). »

En 1854, Louis Veillot écrivit la vie de la bienheureuse Germaine Cousin, qui devait être canonisée quinze ans plus tard. Cette prédilection du grand écrivain pour une humble bergère nous fait voir en quelle estime il tenait la pauvreté du corps et surtout celle de l'esprit. Il regardait tout avec les yeux de la foi, dans la lumière de l'Évangile. La science, la célébrité, la richesse, la puissance, illusions et fumée ! Il n'admettait qu'une seule réalité, la sainteté qui donne à la fois la connaissance de Dieu, la gloire du ciel, les trésors de la vie divine et le pouvoir contre la mort.

(1) *Idem*, p. 313.



## CHAPITRE IV

### A la conquête des âmes et sus à l'impiété

On a tendance à croire qu'il y a, dans les rangs catholiques, deux écoles : celle de la charité et celle de la colère. A l'Inquisition, à Joseph de Maistre et Bonald, on oppose les Sœurs des Pauvres, ou saint François de Sales et Frédéric Ozanam. La vérité — comme toutes les vérités — est dans l'Évangile. La charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ pardonne à la femme adultère, à Marie-Madeleine, au bon larron. Mais elle arme le Fils de Dieu du fouet pour chasser les vendeurs du temple, elle éclate en anathèmes contre les pharisiens et les fauteurs de scandales. Ce double aspect de la charité, l'Apôtre le souligne dans son Épître aux Romains : *Dilectio sine simulatione. Odientes malum, adhaerentes bono.*

Dans l'impiété, Louis Veuillot haïssait le poison des âmes ; il le haïssait moins qu'il n'aimait les âmes. Avant sa conversion, il en avait subi les atteintes. Dans la suite, il en vit les ravages. Issue de la Renaissance et du protestantisme, maîtresse souveraine du XVIII<sup>e</sup> siècle, la libre pensée avait cru assassiner l'Église par la Révolution. Quand elle la vit, exsangue, mais vivante, se relever sur le champ de bataille jonché de tant de cadavres de l'Ancien Régime, elle eut un sursaut de haine. Les fils de Voltaire marchèrent contre l'« infâme » en rangs serrés, conduits par de

nombreux capitaines : Béranger, Eugène Sue, Alphonse Karr, Havin, Pelletan, Jourdan, Edmond About, Renan, Victor Hugo... Ils avaient leurs journaux, le *Siècle*, la *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des Débats*. Ils occupaient des positions importantes à l'Académie et à l'Université. Leur déclarer la guerre, c'était se fermer toutes les portes. (Le génie de Louis Veuillot a pu forcer celles de la gloire, non celles de l'Académie!)

Dans l'encyclique *Mirari vos*, le pape Grégoire XVI a fait une peinture saisissante de l'impiété de cette époque :

« C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blâmée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là, la sainte doctrine se corrompt et les erreurs de tout genre se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles les plus respectables ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité.

« ... La divine autorité de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis ;... elle est livrée par une profonde injustice à la haine des peuples. L'obéissance aux évêques est enfreinte, et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses qui ne savent plus la foi catholique et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et criminelle : car, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et par les exemples des maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand et la perversité des mœurs plus profonde. »

Louis Veuillot engagea le combat en 1838. Il ne l'abandonna que contraint et forcé par la maladie, quarante ans plus tard. Nous reviendrons sur les grandes batailles qu'il dut livrer pour défendre le Saint-

Siège, l'Église et les nations catholiques. Dans l'entre-temps, le journaliste mena d'innombrables escarmouches. Dans un article où il exposait, en décembre 1855, le rôle de la presse religieuse, il définit avec humour sa tâche de « policier ». Il commence par montrer comment un journaliste catholique pourrait ne pas exacerber l'ennemi : « Brassier dans le vague des matières vagues ; ne point descendre aux luttes corps à corps avec d'indignes champions ; éviter les questions irritantes, même lorsque l'ennemi les exploite ; laisser au *Siècle* toute carrière sur les dogmes, sur la discipline, sur l'histoire de l'Église, lui laisser manger du prêtre à son appétit ; lever les yeux au ciel pour ne pas voir qu'on insulte sur la terre les images des saints ; éviter de prononcer les noms sacrés de Rousseau, de Voltaire, de Buffon, de Rabelais, de Mme Sand, de M. Sue, pour n'être pas accusé d'outrager « toutes les gloires nationales », et si l'on est forcé, par honneur, d'en dire son avis, ne jamais parler des morts sans offrir quelques fleurettes aux vivants. Louer dans les occasions, les bons désirs et le beau style des moindres, s'élever jusqu'à l'admiration pour les importants, jusqu'à l'enthousiasme pour ceux qui daignent laisser croire qu'ils pourraient bien un jour nous sourire. »

A cette politique de faiblesse, il ne voit qu'un obstacle, son devoir :

« Nous ne disons pas le devoir de tout le monde ; nous disons le nôtre. Quand nous réfléchissons sur cette manière de faire, nous finissons toujours par trouver que notre devoir y sera mal rempli. Les devoirs, sans doute, découlent un peu des aptitudes. Or, nos aptitudes sont à ces combats des régions inférieures, où fourmillent les redoutables champions de la basse incrédulité, les faiseurs d'articles, les repatasseurs et les vulgarisateurs de vieilles calomnies, les insulteurs de prêtres, les faux savants, les faux lettrés, les faux populaires, seuls docteurs de la foule, qui,

par leur détestable activité, mettent en circulation tout ce qu'il y a de plus pernicieuses idées au monde. Nous nous sentons appelés à faire la police là dedans.

« ... Nous saisissons entre les mains des déprédateurs de la conscience publique les faux poids, les fausses mesures, la fausse monnaie dont ils font usage. Nous aimons à prouver, contre l'opinion commune, qu'ils ne sont pas aussi forts qu'arrogants; qu'ils ont peu de connaissances, peu de raisonnement, peu de français, surtout peu de sincérité; qu'en un mot, c'est une pauvre espèce, redoutable lorsqu'on fuit, déconcertée lorsque l'on demeure. Quoi! parce qu'ils savent crier, ils nous réduiraient au silence? Les vérités que nous devons annoncer tout entières aux souverainetés de ce monde, nous les déroberions pour ne pas déplaire à de tels messieurs? On veut que toute voix puisse tout dire, et il n'y aurait que les catholiques qui n'oseraient parler rondement, articuler les mots, toucher aux faits, aux livres, et, s'il le faut, dans les limites légitimes, aux personnes? Enfin, par respect pour un petit nombre d'insensés ou de méchants qui s'étaient voués à la propagande du mal, se diront toujours blessés lorsque l'on blessera le mal, nous souffririons que le mal passe et circule insolemment, qu'il porte dans les intelligences la démoralisation avec l'erreur, que les esprits qu'il obscurcira ne puissent pas même recouvrer la lumière, que l'Église diffamée ne trouve pas de défense immédiate?... »

« Les chrétiens qui appellent tout cela charité n'ont de charité ni pour ceux qui font le mal, ni pour leurs victimes; ils veulent oublier ce que vaut une âme, et ce que peut une vérité! »

Par le génie et par le zèle, Louis Veillot est l'antidote parfait de Voltaire. S'il avait vécu en même

(1) *OEuvres complètes*, t. XXXII, pp. 370 à 372.

temps qu'Arouet, les rieurs eussent changé de camp. Un siècle plus tard, il l'a ridiculisé ainsi que son école. C'est la revanche de l'« infâme ».

Né tendre et aimant, il aurait préféré ouvrir toujours les bras et ne jamais serrer les poings. Combien de fois, sous différentes formes, n'a-t-il pas exhalé ce soupir : « Ce que j'aurais voulu chanter, j'ai dû le défendre ! » Mais les ennemis de l'Église ne lui permirent pas de suivre ses préférences : « Nous voulons bien que les blasphémateurs sauvent leurs âmes, s'écriait-il ; mais nous ne voulons pas que, en attendant, ils en perdent d'autres. » Mgr Hazera n'interprète pas autrement les colères du soldat chrétien : « Louis Veillot, transformé par la grâce, voulait sauver les âmes ; il dut être sans ménagements pour ceux qui s'acharnaient à les perdre. » Jules Lemaître, malgré son incrédulité, porte le même jugement que le prélat : « Les haines les plus féroces de Louis Veillot ne sont que l'envers de l'amour et ses colères sont celles de la charité. » Le P. Janvier donnera à ce verdict sa forme définitive : « Il n'y a rien d'aussi terrible que l'amour blessé, que l'amour indigné, que l'amour irrité... et Louis Veillot obéissait à l'amour qui commandait souverainement à son cœur, à l'amour de Jésus-Christ. »

Parce que l'amour le commandait, Louis Veillot n'a blessé volontairement aucune âme sincère. On juge l'arbre à ses fruits. La foule des brebis égarées que Veillot a ramenées au bercail est innombrable. Rentrant de Rome en 1838, il apportait à ses amis incroyants un message de lumière et de charité. Les uns se détournèrent de lui ; d'autres l'écoutèrent avec sympathie ; pas mal le suivirent. Parmi ces derniers, citons Émile Lafon et ses deux frères, Louis Chézaud, petit clerc que Louis Veillot avait connu sur les pavés de Paris, et surtout Stanislas Desquers, qui épouserait Annette Veillot sept ans plus tard. Son influence sur les âmes ira sans cesse croissant. Elle s'é-

tendra aux catholiques agissants et au clergé du monde entier. Non seulement il fut l'ami et le guide de la grande majorité des prêtres et des religieux français, mais beaucoup attribuèrent à la lecture de ses œuvres l'éclosion de leur vocation. Il avait notamment mis sur la voie du sacerdoce le saint abbé Lelièvre, dont Mgr Baunard a retracé la vie, ainsi que le futur cardinal de Gabrières.

« Quand je mourrai, disait-il à son secrétaire Eugène Tavernier, une foule de prêtres prieront pour moi. C'est un incomparable bienfait assuré, dont je ne sais comment remercier la Providence. » *Rome et Lorette* réconcilia avec Dieu de nombreux incroyants, entre autres un homme de lettres, Violet d'Espagny. Même les pamphlets déterminèrent des conversions. Un prêtre lui déclara un jour que la lecture des *Libres Penseurs* l'avait amené à la religion, puis à l'autel. La plus originale des conquêtes du polémiste fut sans contredit celle de l'écrivain libre penseur Bergougnoux : corrigé dans *Les Libres Penseurs* et convaincu par cette correction, cet homme sincère se repentit, se confessa et en fit part à Louis Veillot. Pourtant celui-ci, loin de le ménager, l'avait couvert de ridicule.

La vocation de Louis Veillot n'est comparable à celle d'aucun autre écrivain laïque. Léon XIII l'a qualifié de Père de l'Église laïque. Qu'un autodidacte et un converti ait pu exercer sans danger pareille influence dans l'Église, traiter avec autorité des questions dogmatiques et morales les plus délicates sans jamais se tromper, voilà qui tient du miracle. Mgr Laouënan, vicaire apostolique de Pondichéry, qui connut intimement le journaliste, nous donne la seule explication de cette orthodoxie prodigieuse : « Louis Veillot avait reçu de Dieu, en même temps que la grâce de sa conversion et de sa vocation spéciale, les dons d'intelligence, de force et de science

qui lui étaient nécessaires pour y correspondre pleinement, comme il l'a fait (1). »

Cela, Louis Veillot, par une nouvelle grâce, en avait conscience. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les lettres qu'il écrivit lors de la mort de sa femme et de ses quatre filles. A ce moment, il se rendit compte qu'il payait le prix d'une vocation sublime. Il le paya avec amour, parce que c'était aussi la rançon des âmes.

(1) Eugène et François Veillot, *Vie de Louis Veillot*, t. IV, p. 774.

## CHAPITRE V

### Jésus-Christ, roi des nations

D'instinct, Louis Veuillot a repoussé les excès du libéralisme. Notamment, il n'admettait pas que le pouvoir politique méconnût l'autorité religieuse. Acheter la liberté de l'Église au prix de la neutralité de l'État lui paraissait, en principe, un marché de dupe qui restreignait injustement le domaine du Christ-Roi. La souveraineté de Jésus-Christ doit s'étendre aux nations comme aux individus et aux familles. Ce n'est pas la France de saint Louis, c'est la France officiellement athée qui est un monstre. Quand une nation chrétienne prétend ignorer l'empire de Jésus-Christ, elle se ravale au rang des nations païennes. L'Église subit ces apostasies en pleurant. Parfois cette mère cache ses larmes et subit le fait accompli. Les armes lui font défaut pour se défendre et le bien des âmes exige des accommodements. Mais l'erreur reste un mal dont elle ne peut approuver ou faciliter le développement. Ses enfants n'ont donc pas le droit, comme Louis Veuillot le reprochait à Montalembert, de concevoir comme un *idéal* l'Église libre dans l'État libre — lisons : dans l'État neutre. Le but à atteindre restera toujours l'Église libre dans l'État chrétien.

Durant toute sa carrière, Louis Veuillot a lutté pour restaurer la royauté de Jésus-Christ sur les nations. Français, il eut d'abord les yeux fixés sur la France. Il se rappelait avec mélancolie ses origines et son passé



catholiques : « Au temps de saint Grégoire I<sup>er</sup>, une autre nation était déjà née et virile. Elle avait des évêques, des moines, des saints, des rois ; elle portait un nom dans le monde chrétien et un grand nom. Elle s'appelaient la fille aînée de l'Église ! Encore à présent, malgré d'étranges et terribles vicissitudes, elle n'a pas renié ce nom de gloire. Fille aînée de l'Église et soldat de l'Église, le plus énergique et le moins inconstant. C'est la France. Elle a eu saint Martin, elle a eu Clovis, elle aura Charlemagne et saint Louis, elle aura d'autres hommes encore, hommes de guerre, hommes d'État, hommes d'Église, hommes de lettres, qui, sans combattre pour l'Église autant qu'ils l'auraient dû, voudront pourtant son triomphe et sa gloire... Il est remarquable qu'aucune grande hérésie n'est de France, n'y put prendre racine, n'y offrit un triomphe complet et de longue durée, et que toute hérésie est combattue en France avec plus de suite et de retentissement qu'ailleurs (1). »

Malgré le spectacle de l'impiété triomphante, il ne cessera jamais d'espérer dans l'avenir de son pays. Avec Joseph de Maistre, il considérait comme un miracle que l'Église de France n'eût pas péri dans la Révolution. Il y voyait la preuve que Dieu, dans sa miséricorde, ne s'était pas retiré. Comment expliquer pareille grâce après de tels crimes sans admettre que la Providence n'avait laissé de voir, dans cette malheureuse nation, l'instrument de la royauté publique de Jésus-Christ, la Fille aînée de l'Église ?

Louis Veillot a vécu sous plusieurs régimes politiques. Depuis 1789, la France cherche sa voie. A chaque changement de pouvoir, quand il devait prendre la lourde responsabilité de conseiller les catholiques français, le grand écrivain songeait à la vocation de la France. Il se demandait si ses nouveaux maîtres seraient de bons ou de mauvais bergers. Peu lui impor-

(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 279.

tait qu'ils fussent républicains, napoléoniens, orléanistes ou légitimistes. Il ne se posait qu'une question : respecteraient-ils les droits du premier souverain de toute nation et surtout de la France, reconnaîtraient-ils la royauté de Jésus-Christ? On a reproché à Louis Veillot ses variations politiques. La vérité est qu'il a servi ou combattu indifféremment tous les pouvoirs selon qu'ils protégeaient l'Église ou qu'ils la brimaient.

En 1843, *L'Univers* était en quelque sorte le journal du mouvement qu'on nommait alors le « parti catholique ». Dans un article du 20 décembre, répondant au *Journal des Débats*, qui accuse les catholiques de pactiser avec le légitimisme et concevoir une manière de carlisme à la sauce française, Louis Veillot exprime clairement sa doctrine politique : « Nous avons toujours cru et nous croyons encore que l'Église, au lieu de se lier à un parti, ce qui serait repousser les autres, doit se placer au milieu d'eux et les attirer tous, les convier tous au pardon des vieilles injures, au zèle des pauvres, à l'amour de la patrie, au culte de la vraie liberté. » Profession de foi qui désola Montalembert. Parler des légitimistes sans haine et sans mépris, quelle imprudence et quelle horreur ! Il le dit dans des termes assez violents. Ce premier et léger nuage dans les relations des deux grands soldats de l'Église contenait en germe tous les orages futurs. Montalembert, par toutes les fibres de son cœur, était attaché au régime libéral, tandis que Louis Veillot jugeait les gouvernements d'après leur comportement à l'égard de la religion.

Il vit tomber sans regret la monarchie de Juillet, dont il avait dénoncé l'esprit anticlérical. La république naissante promettait aux catholiques la liberté et la sympathie. Il y adhéra, prenant soin de préciser la condition de son adhésion. La Révolution, au nom de la liberté, avait balayé en trois jours une dynastie déconsidérée. Liberté, soit ! Mais, comme le rappelait le

journaliste dans son article du 24 février, « la religion est la seule base possible des sociétés; la religion est l'arome qui empêche la liberté de se corrompre. C'est en Jésus-Christ que les hommes sont frères, c'est en Jésus-Christ qu'ils sont libres ». Un groupe important du clergé critiqua ces réticences, et Lacordaire trouva l'acquiescement trop froid. Les événements n'allèrent pas tarder à modérer l'enthousiasme du grand prédicateur et à justifier les réserves de Louis Veillot.

Le parti révolutionnaire, dans la liesse de sa victoire et dans le désir de rallier les catholiques à la république pour la consolider, commença par dissimuler ses sentiments. On put croire un moment que l'impunité avait vécu. Dès 1850 et 1851, l'illusion était dissipée.

On était en pleine crise gouvernementale, sociale et religieuse. De nouveau se posait la question du régime. Trois voies s'ouvraient : le maintien de la République, instrument du parti révolutionnaire d'Eugène Sue et de Victor Hugo, l'Empire, avec le président Louis-Bonaparte ou la Restauration monarchique par la fusion des deux maisons de France. Par le coup d'État du 2 décembre 1851, le prince Louis-Napoléon prit les devants et mit le pays devant le fait accompli : il établissait la présidence autoritaire qui serait bientôt l'Empire.

Louis Veillot n'applaudit pas et son ralliement ne fut pas inconditionnel. Dans un article de juillet 1852, il tenait au contraire au nouveau souverain un langage digne et indépendant (1) : « Dans les changements qui se sont accomplis depuis un an, nous regrettons peu de chose et nous le regrettons peu; tant que l'Église sera libre, nous n'aurons rien à désirer. Si elle souffre, nous saurons souffrir avec elle et nous verrons la puissance de Dieu. »

Aussi longtemps que l'empereur agit en prince

(1) *Vie de Louis Veillot*, par Eugène Veillot, t. II, p. 490.

chrétien, Louis Veillot le soutint. Le premier malaise remonte à l'année 1857. Le gouvernement ayant traduit devant le Conseil d'État l'évêque de Moulins à l'occasion de mesures disciplinaires prises par ce prélat contre un prêtre, *L'Univers* dénonça dans de semblables poursuites un abus de pouvoir et une atteinte odieuse aux droits de l'Église. Il fut frappé successivement de deux avertissements : menace de suspension, voire de suppression. Le gouvernement de Napoléon se rapprochait petit à petit des libres penseurs. Il encourageait le gallicanisme. En politique extérieure, sans l'avouer, il avait pris parti pour le Piémont contre le Vatican. En 1859, Louis Veillot, sentant que le sort des États pontificaux allait se jouer et que Napoléon III n'hésiterait pas à les sacrifier, écrivit une série d'articles où il rappelait à l'empereur ses devoirs de chef d'un État catholique. *L'Univers* fut de nouveau averti. Le ministre lui interdisit même de reproduire les lettres des évêques relatives à la question romaine. Il ajouta qu'il fallait exécuter cet ordre sans le porter à la connaissance du public. Un conseil de guerre réunit les rédacteurs du journal et le propriétaire, Taconet. Celui-ci voulait s'incliner, Louis Veillot s'y refusait. La mort dans l'âme, le journaliste consentit à attendre, à la condition de divulguer l'ordre impérial et de le déplorer. *L'Univers* du 16 octobre (1) publia une protestation énergique. Après avoir exprimé l'espoir que la mesure du gouvernement était temporaire, Louis Veillot concluait : « Le gouvernement de Napoléon III a toujours très vivement protesté de son respect pour les droits de l'Église; on ne comprendrait pas qu'il voulût enlever aux évêques la publicité de la presse, dont tout le monde peut user, et priver les catholiques de cette voix collective des premiers pasteurs qui leur a tou-

(1) *Mélanges*, deuxième série, t. V, p. 536.

jours si fortement recommandé l'amour de la justice et de la liberté.

« Quant à nous, si cette défense devait être maintenue, nous croirions que la part la plus précieuse de la liberté civile et religieuse nous est enlevée; nous nous trouverions sans règle, sans lumière et sans égide, et nous verrions dans un avenir prochain le moment où la presse catholique n'aurait plus de place dans ce vaste champ des opinions, où nous voulons jusqu'au dernier moment remplir honorablement tout notre devoir. »

Au mois de décembre, Napoléon III inspira une brochure, *Le Pape et le Congrès*, qui prônait la spoliation du chef de l'Église pour son propre bien. Ce libelle ajoutait ainsi à la lâcheté de l'abandon l'hypocrisie d'une prétendue bienveillance. Louis Veillot parla comme s'il ne savait pas que l'empereur avait dicté l'ouvrage. En feignant l'ignorance, il put décocher à Napoléon III ces mots terribles : « Le baiser qu'on lui donne (à Pie IX) n'abusera ni lui, ni personne. *Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti?* » Le 26 décembre, un nouvel avertissement frappa *L'Univers* à raison de sa campagne contre *Le Pape et le Congrès*. Le 28 janvier 1860, le nonce remit à Louis Veillot le texte de l'Encyclique *Nullis certe*, qui flétrissait les ennemis de la souveraineté temporelle de l'Église, rangeant parmi eux « le puissant empereur des Français ». En la publiant, le 29 janvier au matin, le grand journaliste savait qu'il signait son arrêt de mort. Le soir même, un décret impérial supprimait *L'Univers*, tombé au service du Christ-Roi. Il ne devait renaître qu'en avril 1867.

En 1867, l'évolution de Napoléon III vers le libéralisme charmait les adversaires de Louis Veillot. Celui-ci, au contraire, bien qu'il dût la résurrection de *L'Univers* à ce changement de politique, se rendait compte que l'empereur courait à sa perte. Commentant le sénatus-consulte par lequel Napoléon rétablit

le régime parlementaire, il intitulait son article : « Le Commencement de la Fin. »

Napoléon III finit dans le mépris des catholiques qu'il avait trahis et des libres penseurs qu'il avait flattés. Son dernier acte fut d'ériger une statue à Voltaire, le courtisan de Frédéric, à l'heure même où le Prussien assassinait la France. Le désastre de Sedan engloutit l'Empire. Le 4 septembre, le cœur déchiré, Louis Veillot dénonce le mal dont meurt son pays et indique le seul remède qui le puisse sauver (1) : « Nous avons péché, nous avons été punis, frappés de Dieu. Quelle autre main pouvait souffleter la France ? Mais il faut des vertus, il faut être chrétien. Quand nous aurons retrouvé Dieu, nous retrouverons la patrie. »

Les révolutionnaires qui se substituent à l'Empire, tous anticléricaux farouches, ne peuvent lui inspirer confiance. Mais, comme « la patrie est saignante », il faut « leur obéir dans ce qu'ils demanderont de juste (2) ». Cependant, pas d'équivoque ! En dehors du Christ, il n'est pas de salut pour la France (3) : « La patrie se refera autour de l'autel. L'autel est sa terre natale et n'a rien perdu de sa fécondité. Celui qui portera la main sur l'autel, celui-là sera parricide. »

Le siège de Paris commence, et Louis Veillot refuse de partir. Il reproche au gouvernement de tolérer les débordements de l'impiété. Après la capitulation, la France humiliée se tourne vers Dieu : elle envoie au parlement une forte majorité de royalistes et de chrétiens. L'esprit révolutionnaire riposta par la Commune, qui fut une explosion de haine antireligieuse. Comme le dit Hanotaux, la « véritable scission du pays se faisait sur la question religieuse. L'âme de

(1) *Ibid.*, t. III, 5, pp. 83-84.

(2) *Ibid.*, p. 87.

(3) *Ibid.*, p. 89.

la France a toujours été préoccupée de ce problème jusqu'à en être déchirée (1) ».

L'émeute vaincue, l'Assemblée doit résoudre le problème du régime. A cette heure cruciale, Louis Veillot, soldat du Christ, se rallie au comte de Chambord, prince chrétien. Plus que mon roi, disait-il un jour, il est « mon homme ». Et il aurait pu lui appliquer l'éloge qu'il écrivit un peu plus tard de Garcia Moreno : « Dans le gouvernement du peuple, homme de Jésus-Christ. »

On sait comme alors la majorité royaliste se laissa manœuvrer par d'habiles républicains. La France avait voté contre la Révolution et, par un étrange retournement, la Révolution remporta à ce moment la victoire décisive qui lui échappait depuis un siècle. Elle y réussit grâce à la division de ses adversaires. Louis Veillot vit le danger, il le clama, et c'est la mort dans l'âme qu'il assista à ce suicide. Après les élections de 1875, il comprit que le triomphe des idées radicales et républicaines était décisif et qu'une ère nouvelle commençait. Après avoir cherché sa voie pendant cent ans, la France avait choisi le chemin du malheur. Le seul espoir des catholiques était de faire confiance à des hommes nouveaux, oublieux des vieilles querelles et préoccupés des problèmes sociaux. Il vit avec émotion une équipe toute neuve, commandée par le comte de Mun, s'avancer pour la relève. Il l'encouragea avec ardeur : « Nous ignorons ce que l'avenir réserve à M. de Mun, mais il est certain qu'elle se prépare à faire quelque chose de lui. » Et, plus tard, le grand catholique social acclamera, dans le rédacteur de *L'Univers*, un *précurseur*.

Un matin de janvier 1883, une de ces années terribles que Louis Veillot passa dans le silence et l'impuissance, on lui annonça la fin de Gambetta. D'un trait, il jugea la vie d'un homme politique qui a dis-

(1) *Histoire de la France contemporaine*, t. I, p. 37.

puté au Christ sa souveraineté : « Le voilà bien avancé ! » Oui, le révolutionnaire vainqueur avait perdu son temps et le soldat du Christ vaincu n'en avait pas moins gagné sa journée — journée de quarante ans toute consacrée à tenter de rétablir la royauté du Christ sur la France.

\*  
\* \*

Louis Veillot fut toujours animé du plus pur patriotisme. En face des Prussiens, son héroïsme suscita l'admiration de ses adversaires les plus irréductibles. Il avait mis sa famille à l'abri, il avait écarté de la fournaise ses collaborateurs, mais lui-même ne voulut pas désertier la capitale assiégée. Il y affronta successivement la famine, l'ennemi et la Commune. Pourtant cette tendresse pour la France n'excluait pas dans son cœur un grand amour de toutes les nations chrétiennes. De tous les grands Français, c'est l'esprit le plus catholique, dans le sens plein du mot, l'esprit le plus universel. Cette qualité est remarquable chez un Français, car ce peuple, dont la générosité est légendaire, n'en a pas moins une pente à vivre replié sur lui-même. Fils d'une terre et d'une race dont la richesse et le génie se suffisent à eux-mêmes, il éprouve moins que d'autres le désir et en tout cas le besoin d'entrer en relations avec ses voisins.

Louis Veillot avait deux patries : Rome et la France. La première ne connaît pas de frontières. Elle s'étend d'un pôle à l'autre, partout où les successeurs des apôtres ont porté la Croix. Le royaume du Christ couvre la surface de la terre. Toute nation, toute tribu relève de son souverain domaine. Hélas ! d'un pôle à l'autre aussi, les forces du mal se dressent contre la Croix. Il n'est pas de roi plus combattu que Jésus-Christ ; toujours, en quelque point du globe, ses ennemis lui font la guerre.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Jésus-Christ a été détrôné



dans pas mal de pays. Ses sujets ont même été persécutés sur des terres dont la gloire était un passé catholique prestigieux. Ces luttes, Louis Veillot les a toutes vécues et soutenues; ces souffrances, il les a ressenties. Rédacteur d'un journal dont le nom était un symbole, il l'a mis au service de la bonne cause dans tous les conflits qui opposèrent l'esprit d'impiété et les catholiques étrangers.

En 1847, d'accord avec Montalembert, il appuya le *Sonderbund* que les cantons catholiques de la Suisse avaient dû constituer contre les cantons protestants et radicaux. On sait que ceux-ci, très supérieurs en nombre et ne reculant devant aucune violence, écrasèrent leurs victimes. *L'Univers* s'efforça d'alerter les fidèles du monde entier. Louis Veillot comprenait la gravité d'un désastre propre à stimuler, dans toute l'Europe, les ennemis de l'Église.

En 1854, il approuve chaleureusement l'intervention de Napoléon III dans la guerre d'Orient. Le sentiment nationaliste ne détermine nullement son attitude. Sa seule préoccupation est de voir renforcer la position de l'Église en Palestine et affaiblir la tyrannie que Nicolas I<sup>er</sup> fait peser sur quatorze millions de catholiques (1) : « Le plus grand mouvement des temps modernes aura pour point de départ, comme au moyen âge, le tombeau de Jésus-Christ. Plaise à Dieu qu'il en sorte encore une fois la résurrection du monde, c'est-à-dire la libération et l'accroissement de l'Église! Plaise à Dieu que la France, après avoir cette fois encore la première avancé son épée, retournant contre l'empereur de Russie, et à meilleur titre, les prétentions qu'il met en avant, lui dise : « Vous tenez sous l'oppression la plus dure quatorze millions de catholiques : la France ne peut tolérer plus longtemps leur supplice; qu'ils soient libres par ma victoire, c'est ma part de butin! »

(1) *Œuvres complètes*, t. XXXII, p. 37.

La Pologne et l'Irlande martyres, les catholiques d'Espagne, du Portugal, de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre le trouvent à leurs côtés dans toutes épreuves. Il s'intéresse à toutes les terres de mission.

Aussi, quand il s'éteindra, les fidèles du monde entier le pleureront. François Veillot décrit l'unanimité émouvante des catholiques de toutes les latitudes.(1) : « C'est l'Espagne qui, par la voix de l'Association catholique de Barcelone, salue « l'incomparable publiciste catholique et l'illustre champion de la cause de Dieu et de la sainte Église. » C'est le Portugal qui, au témoignage d'un prêtre de Lisbonne, est « un des pays qui se piquent le plus de vénérer le nom de l'incomparable écrivain et de l'intrépide soldat auquel la catholicité doit de si incontestables et si remarquables services ». C'est la Pologne dont « la presse catholique, écrit-on de Jarlowicz, a été unanime pour exprimer sa douleur après l'irréparable perte que l'Église a faite par la mort du grand apologiste ». C'est l'Irlande qui, par la plume de l'archevêque de Cashel, se proclame « reconnaissante » envers le journaliste français qui l'a si justement et si courageusement défendue. Mgr Marengo, évêque d'Athènes, apporte son hommage et celui des « évêques catholiques de Grèce ». Mgr David, archevêque syrien de Damas, affirme « les éminents titres que le regretté Louis Veillot avait à l'amour, à la vénération de tous les catholiques d'Orient ». Un prêtre brésilien envoie son tribut d'amour et d'admiration en son nom et au « nom de tous les catholiques du Brésil ». Le cercle catholique de Québec annonce qu'il fait célébrer une messe pour l'âme « de ce journaliste vaillant dont la plume était une puissance au service de la vérité ». Un catholique de New-York atteste que « la mort de Louis Veillot a produit aux États-Unis une sensation pres-

(1) *Vie de Louis Veillot*, par Eugène et François Veillot, t. IV, p. 771.

que aussi grande qu'en France ». Et François Veillot, après avoir décrit la douleur des pays de mission, conclut par ces mots d'un haut magistrat canadien : « C'est un deuil public, universel. »

Telles étaient l'admiration et la gratitude de l'Église pour les plus grands combats qu'un laïque ait menés pour établir ou restaurer la souveraineté de Jésus-Christ sur les nations. Nous touchons ici un des sommets de l'apostolat de Louis Veillot. A l'époque où les États se révoltèrent contre le Roi des rois, dans ce combat gigantesque, il fut le plus insigne capitaine de son souverain bien-aimé.

## CHAPITRE VI

### Jésus, roi de la classe ouvrière

Adversaire irréductible de la tradition révolutionnaire et du libéralisme, Louis Veillot a-t-il manqué de sens social? Le fils du tonnelier s'est-il mis au service de la classe possédante? C'est l'opinion de pas mal de gens peu avertis, ceux-là mêmes qui l'accusent d'avoir manqué de charité, C'est surtout l'opinion des milieux socialistes. Je frémis quand je vois nos travailleurs, formés par des primaires qu'égarer leur haine de l'Église, qualifier Veillot de réactionnaire et vénérer Voltaire comme progressiste. La correspondance du philosophe de Ferney dévoile un mépris total de la classe ouvrière. Jamais une plume chrétienne ne tracera ces lignes odieuses : « J'entends par *peuple* la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. » (*Correspondance complète de Voltaire*, t. X, p. 596. A Damilaville.) Faut-il rappeler que la secte révolutionnaire et libérale commet une escroquerie quand elle prétend avoir contribué volontairement à émanciper les ouvriers? Elle les a opprimés, après avoir balayé l'obstacle des corporations, et le socialisme est né d'une réaction contre ses

abus. Son hypocrisie a détourné le torrent populaire et l'a précipité contre les catholiques, la plupart innocents des malheurs du prolétariat. Une légende s'est créée, une calomnie s'est accréditée dont l'Église n'a cessé de souffrir. Louis Veuillot, fils dévoué de l'Église, en est, comme sa mère, la victime. Mais nous verrons avec soulagement que l'apôtre cher à Léon XIII aurait applaudi à l'encyclique *Rerum Novarum* si Dieu lui avait donné la grâce de vivre assez longtemps pour accueillir ce message paternel.

Dans *Rome et Lorette*, il évoque avec fierté ses origines modestes (1) : « ... Je suis le premier de mon nom et du nom de ma mère qui ait su lire, ou tout au moins qui ait su un peu d'orthographe... »

Puis il décrit la destinée des aînés de parents ouvriers, l'angoisse et le désespoir du père qui voudrait faire à son fils un sort meilleur et qui subit l'implacable loi de la misère (2) : « Le petit bourgeois a pour son fils un avenir tout trouvé : il le fera médecin ou avocat ; ou, le député aidant par la force du sens électoral, il le poussera dans l'administration ; il lui cédera son commerce ; il lui cédera son champ ; ou enfin, soit par une place de faveur dans les écoles spéciales, soit au moyen d'une pension facile à payer, l'enfant apprendra sans peine et sans privations quelque noble ou lucratif métier. Mais le pauvre ouvrier chargé de famille, qui ne suffit que par miracle aux besoins du moment, comment, avec le salaire de chaque jour, paiera-t-il un apprentissage ? Si faibles qu'en soient les frais, il dépasse pour lui la limite du possible. Il cherche alors avec inquiétude, avec effroi, quelle est la profession la plus facile à apprendre pour la donner à son enfant, ou plutôt pour livrer son enfant à cette profession ; car elle est presque toujours pénible, et toujours elle rapporte peu. Son expérience et sa ten-

(1) *Œuvres complètes*, t III, p 8.

(2) *Ibid.*, p. 10.

dresse s'unissent pour lui déchirer le cœur. Il lit dans son propre passé l'avenir du pauvre petit dont il va décider le sort; il prévoit toutes les souffrances qui vont pleuvoir sur cette jeune tête, jusque-là si insouciant et si gaie sous l'abri du dévouement paternel : la servitude d'abord, et quelle servitude ! Sous quels maîtres avides, grossiers, sans bonne foi, sans entrailles ! Puis, après la servitude, le travail et la gêne; puis les soucis rongeurs qu'à son tour lui coûtera le bonheur d'être père; puis la misère enfin ! Il n'y a plus de ces pieuses corporations d'artisans qui recevaient le fils après le père; protégeaient les derniers jours de l'un, les commencements de l'autre; donnaient à l'enfant des maîtres paternels, au vieil ouvrier des amis solides et l'embrassaient, du berceau à la tombe, dans une confraternité qui ne veillait pas moins sur l'honnêteté de son cœur que sur les besoins de sa vie. »

Le génie de Louis Veillot a suppléé à l'impuissance de son père. Certes, il a vécu des heures cruelles; le soir, il a chargé le sable de la Seine pendant que ses camarades de l'étude Delavigne couraient les cénacles littéraires ou les salles de spectacles. Mais il a fini par l'emporter. N'aura-t-il plus que du dédain pour le prolétariat dont il est issu ? *L'Honnête Femme*, où il a analysé ses aspirations de jeune homme, démontre le contraire : le sens social de Louis Veillot, après avoir retardé sa conversion, contribuera à la déterminer. Écoutons la confession qu'il met dans la bouche du « petit journaliste », image de ce qu'il était lui-même à Périgueux.

« Sachez donc que je suis une espèce de renégat. Je sors du peuple, de celui qui n'a que son travail, qui vit dans l'abjection, qui a besoin de tout, et pour qui on ne fait rien. Le hasard m'a mis une plume dans la main, j'ai commencé par professer les idées républicaines. Les républicains m'en ont dégoûté. Ils n'ont d'autre but qu'un despotisme fou. Le peuple n'est dans leurs plans qu'une machine de guerre, rien de plus;

un esclave qu'ils ne veulent ni ne peuvent affranchir, et qu'ils ne savent qu'enivrer. J'ai voulu voir ce qu'il y avait chez les légitimistes. J'y ai trouvé d'admirables principes, point d'hommes; des souvenirs glorieux, point d'avenir... Il m'a semblé que cette grande race allait s'épuisant.

« ... Je me suis laissé séduire par l'ordre matériel, et je suis venu à ce parti de gouvernement qui a l'air de garder quelque chose. C'était le point attaqué et j'aime la lutte; j'avais mauvaise opinion des assaillants, j'entrai dans la place. Triste place et plus triste garnison! Quels pauvres esprits! Quels misérables cœurs! Ce n'est point un parti, c'est une coalition de revendeurs qui d'une main défendent leur boutique et de l'autre trompent sur le poids. Je n'y connais personne qui s'élève au-dessus des plus vulgaires notions de la police et de la corruption. On gouverne avec des gendarmes et des bureaux de tabac. Quand les provinces ont pour administrateurs quelques commis lourds, avarés et timides, elles sont trop heureuses. Caligula n'est point sur le trône, mais en vingt endroits son cheval est édile ou consul.

« ... J'enrage quand je suis forcé de m'avouer que, les trois quarts du temps, ces ineptes journaux qui nous font la guerre ont raison, bien qu'ils ne s'en doutent pas, bien qu'ils croient mentir et que leurs fétiches libéraux soient souvent au-dessous des nôtres. Pour tout dire, rien ne se peut comparer à l'horreur que m'inspire cet assemblage d'ignorances, de convoitises, de préjugés furieux sur les petites choses, d'insouciance lâche sur les choses grandes, dont l'amalgame grossier forme l'opinion de ce qu'on appelle le pays légal. Monsieur, dites-moi si j'ai perdu le sens, ou faites-moi comprendre comment vous êtes de ce parti-là?

« — Je n'en suis pas, dit Valère.

« — Vous me délivrez du cauchemar, reprit le journaliste. Non vous n'en êtes pas, vous n'en pouvez

être! Votre religion..., je ne la connais pas; je suis d'une ignorance monstrueuse, comme tous ces malheureux qui m'entourent... Mais enfin, votre religion, c'est la charité, c'est le dévouement, c'est la religion du Frère des écoles, de la Sœur des hôpitaux, n'est-ce pas?

« — C'est plus que vous ne pouvez comprendre.

« — Oui! oh! oui. Je vous crois!... La religion qui donne, qui élève, qui relève! Sous les pieds du monde de fer et d'oripeaux sous lequel vous vivez, vous avez vu ces ouvriers, ces pauvres, ces parias, cet infortuné peuple de mes frères que j'ai quitté lâchement. Là, j'ai mon père qu'on a usé comme une bête de somme, et ma mère, courbée sous les chagrins; ils n'auraient qu'à mourir sans linceul auprès d'un mur, si la mort et la misère ne m'avaient épargné seul de tous leurs enfants. Le hasard a voulu qu'un rayon de soleil réchauffât leurs derniers jours. Je pouvais aussi bien n'être qu'un infirme de plus dans le grabat où la faim nous aurait dévorés... Ah! j'ai fait une action honteuse quand j'ai vendu ma voix aux artisans des misères publiques, à ceux qui vivent des sueurs populaires et ne se soucient pas de remédier aux misères que leur égoïsme enfante et perpétue! Allez chez ces manufacturiers dont je suis ici l'organe, et qui vous donneront leurs suffrages : vous verrez dans leurs ateliers ce qu'on y fait de la chair humaine! Si mon père pouvait comprendre ma situation, il refuserait le pain dont je le nourris, mieux vaudrait pour moi n'avoir ajouté qu'un cri de haine, un gémissement à cette plainte éternelle que n'écoutent ni la terre ni les cieux!

« — Dieu l'entend, dit Valère, et malheur aux hommes parce qu'ils ne l'entendent pas!

« — Pardon, reprit le journaliste, ces pensées me jettent dans une sorte de délire. Depuis aujourd'hui seulement, depuis que je vous connais, je ne veux plus accuser Dieu; car je sens que de tels crimes l'ou-



tragent, et que, ne connaissant pas sa loi, je n'ai pas le droit de l'accuser.

« Tout à l'heure, dans cette église, j'entendais un chant magnifique. Une pauvre créature, une mendicante, rebut de l'humanité, chantait avec les religieuses et avec vous, monsieur. Je ne me rappelle pas des paroles latines, mais voici ce qu'elles disaient : Qui est semblable à notre Dieu ? Il regarde ce qui passe dans le ciel et sur la terre ; il élève de la terre le misérable, il le tire de son fumier, il le place parmi les princes de son peuple. N'est-ce point cela ? »

« — Oui, très bien, dit Valère émerveillé des miséricordes de Dieu. Ces paroles se trouvent dans un psaume, en effet, magnifique et sublime, que l'Église chante bien souvent et qui commence par ce verset, que j'ai besoin de vous redire : *Laudate, pueri, Dominum, laudate nomen Domini.* »

« — Ah ! s'écria le journaliste, je ne puis vous exprimer, je ne puis comprendre quel trait de lumière a traversé mon âme, quelles espérances j'ai senties en écoutant ces paroles et en vous voyant à genoux. Si c'est là votre foi, comment n'y aurait-il pas quelque chose dans votre politique (1) ? »

Plus loin, il met sur les lèvres de Valère la définition de l'idéal politique catholique tel qu'il le conçoit. C'est, ni plus ni moins, la démocratie chrétienne. « J'aime ardemment l'Église et la patrie ; dans l'Église et dans la patrie, je chéris, j'adopte avec un amour sans bornes, comme le plus impérieux des devoirs que me constituent ma position, mon intelligence et ma foi, cette classe que nous appelons le peuple, le pauvre peuple ; et plus il est bas, plus je l'aime, plus je veux *le servir*... vous entendez bien ce mot-là (2). »

Tels étaient les sentiments et les convictions de Louis Veillot avant sa conversion et dans les pre-

(1) *Œuvres complètes*, t. IV, p. 347.

(2) *Ibid.*, pp 348-349.

mières années qui l'ont suivie. Il faudra attendre un demi-siècle avant que d'autres les partagent. L'étude de sa vie et de son œuvre démontre qu'ils ne l'ont jamais quitté. Il a publié les *Libres Penseurs* en fin 1848, à l'époque où montait l'étoile de Louis-Napoléon et où le journaliste ne se faisait plus la moindre illusion sur l'avenir de la République. Or nous l'y voyons plus préoccupé que jamais de la question sociale. Dans son terrible réquisitoire contre la bourgeoisie voltairienne, que reproche-t-il avant tout à cette dernière, sinon ses crimes contre la classe laborieuse ? « L'épouvante, écrit-il dans la préface des *Libres Penseurs* (1), monte au cœur des puissants de la terre ; ils se disent : « Que ferons-nous et qu'allons-nous devenir ? » La sueur au visage, on rebâcle un gouvernement. Mille efforts sont tentés pour écarter de la scène ce peuple, cet effrayant acteur qu'on n'attendait pas sitôt. Il reste ; « il veut jouer le rôle auquel la bourgeoisie l'a longuement dressé. Vainement on le refoule ; implacable, il assiège un rempart qu'il sent trop faible pour le contenir ».

La figure de son pauvre père l'obsède, image du peuple exploité par une bourgeoisie qui le prive à la fois du pain du corps et du pain de l'âme (2) : « Mon père est mort à cinquante ans. C'était un simple ouvrier, sans lettres, sans orgueil. Mille infortunes avaient traversé ses jours remplis d'obscurs labeurs ; la seule joie de ses vertus, inébranlables, mais ignorantes, l'avait un peu consolé. Personne, durant cinquante ans, ne s'était occupé de son âme ; jamais, sauf à la dernière heure, son cœur labouré d'angoisses ne s'était reposé en Dieu. Il avait toujours eu des maîtres pour lui vendre l'eau, le sel et l'air, pour lever la dîme de ses sueurs ; pour lui demander le sang de ses fils ; jamais un protecteur, jamais un guide. Au fond, que

(1) *Les Libres Penseurs*, première édition, préface.

(2) *Ibidem*.

lui avait dit la société? Comment s'étaient traduits, pour lui, ces droits si pompeusement inscrits dans les chartes : « Sois soumis et sois probe, car si tu te révoltes; on te tuera; si tu dérobes, on t'emprisonnera. Mais si tu souffres, nous n'y pouvons rien; et, si tu n'as pas de pain, vas à l'hôpital ou meurs, cela ne nous regarde plus! » Voilà ce que la société lui a dit, et rien autre chose; et quelque promesse qu'elle inscrive dans les constitutions, elle ne peut dire, ni faire davantage. Elle n'a de pain pour le pauvre qu'au dépôt de mendicité; des consolations et des respects, elle n'en a nulle part. Que sert de s'abuser et de se payer de chimères? J'entends tous les jours les orateurs de l'Assemblée nationale, et je viens d'écouter avec le plus grand soin toute la discussion du droit à l'assistance et au travail : pas un législateur qui ne regarde le dernier des citoyens indigents comme un frère, j'en suis persuadé. Mais au bout de ces homélies?... Bicêtre! (1)

« Mon père avait donc travaillé, il avait souffert, et il était mort. Sur le bord de sa fosse, je songeai aux tourments de sa vie, je les évoquai, je les vis tous; et je comptais aussi les joies qu'auraient pu goûter, malgré sa condition servile, ce cœur vraiment fait pour Dieu. Joies pures, joies profondes! Le crime d'une société que rien ne peut absoudre l'en avait privé! Une lueur de vérité funèbre me fit maudire, non le travail, non la pauvreté, non la peine, mais la grande iniquité sociale, l'impiété, par laquelle est ravie aux petits de ce monde la compensation que Dieu voulut attacher à l'infériorité de leur sort. Et je sentis l'anathème éclater dans la véhémence de ma douleur.

« Oui, ce fut là! Je commençai de connaître, de juger cette société, cette civilisation, ces prétendus sages. Reniant Dieu, ils ont renié le pauvre, ils ont fatalement abandonné son âme. Je me dis : « Cet édifice social est inique, il sera détruit. »

(1) *Œuvres complètes*, t. I, introduction, p. xxxvii.

« J'étais chrétien déjà ; si je ne l'avais été, dès ce jour j'aurais appartenu aux sociétés secrètes. Je me serais dit comme tant d'autres : Pourquoi tant de gens bien logés, bien vêtus, bien nourris, tandis que nous sommes couverts de haillons, entassés dans des mansardes, obligés de travailler au soleil et à la pluie pour gagner à peine de quoi ne pas mourir ? Et ce problème m'eût donné le vertige ; car, si Dieu n'y répond pas, rien n'y répond assez. Dans mon enfance, quand certain patron de mon père venait lui intimer durement ses ordres, mon cœur bondissait, j'éprouvais un désir fanatique d'écraser cet insolent. Je me disais : Qui l'a fait maître, et mon père esclave ? Mon père qui est bon, brave et fort, et qui n'a fait de tort à personne ; tandis que celui-ci est chétif, méchant, larron et de mauvaises mœurs ! Mon père et cet homme, c'était tout ce que je voyais de la société. Si j'étais resté dans cette ignorance où demeure presque tout le monde ouvrier, croit-on que les *Petits traités de l'Académie des sciences morales et politiques* m'auraient persuadé de la nécessité de ce partage inégal où j'avais le mauvais lot ? J'aurais tout fait pour me saisir de la grosse part, ou je me serais écrié avec la foule : Brisons cette grosse part, et que, dans la misère, règne au moins l'égalité ! »

En lisant ces lignes, Albert de Mun pousserait un jour ce cri d'admiration : « Toute l'action sociale catholique est contenue dans ces paroles de feu. Elles portent en elles, par la question qu'elles posent devant les sociétés modernes, l'avenir de la civilisation. » Prédiction que nous voyons réalisée de nos jours où s'affrontent la solution chrétienne et la solution communiste de la question sociale.

De la même époque date l'*Esclave Vindex*, dialogue social d'une grande véhémence où Louis Veillot expose que les bourgeois sans cœur et sans Dieu forgent l'émeute qui les anéantira. Après l'*Esclave Vindex*, qui parut en février 1849, il écrivit la *Revue des*

*Deux Mondes, Le Lendemain de la Victoire, Vision*, où il prédit à la fois l'Empire et les excès de la Commune.

Les pires déchaînements de la passion populaire arrachèrent à Louis Veillot des paroles de pitié. Après les Journées de Juin, il proscrit la vengeance : « A part les crimes commis, nous ne pouvons haïr les vaincus. En les combattant, nous croyons qu'il y a autre chose à faire qu'à les vaincre. » Au lendemain de la Commune, il tiendra le même langage.

Louis Veillot fut le seul de son temps à toucher le fond des choses. On lui doit un mot prophétique qui exprime le dilemme du XX<sup>e</sup> siècle : « Le monde sera socialiste ou sera chrétien : il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme qui est sa négation, il succombera devant le socialisme qui est sa conséquence (1). »

Louis Veillot associe étroitement la royauté du Christ et son amour des pauvres. L'Évangile lui a montré combien la royauté de Jésus-Christ est sociale. Les deux trônes terrestres du Christ-Roi sont la crèche et la croix : s'il a les rois pour sujets, s'il est le Roi des rois, il se révèle d'abord le roi des humbles. « ... Jésus nouveau-né donne tout d'abord au monde qu'il vient instruire une des leçons sur lesquelles il insistera le plus. Il est le *pauvre*, le roi qui portera plus tard, pour marque de sa royauté, la croix (2). » « Aussitôt né, le Roi demande son peuple. Un Ange du ciel invite les bergers d'aller à la crèche. Ils sont les premiers appelés, parce que le Seigneur est venu « à cause de la souffrance des pauvres et des gémissements des misérables » ... L'ange leur dit : « Il vous est né en ce jour un Sauveur. » *Vobis*, à vous, pour vous (3). »

(1) *Mélanges*, troisième série, t. II, p. 400.

(2) *Jésus-Christ*, Firmin Didot, p. 80.

(3) *Idem*, p. 82.

En 1868, il eut l'occasion de dire hautement son sentiment sur la question sociale. A Montparnasse, un homme d'œuvres, M. Maignien, avait fondé un cercle catholique ouvrier, première étape vers l'Œuvre des Cercles telle que le comte de Mun et le marquis de la Tour du Pin la concevraient trois ans plus tard. Pour le cercle de Montparnasse, Mgr Mermillod, évêque de Genève, fut appelé à prononcer un sermon à l'église Sainte-Clotilde, au cœur du faubourg Saint-Germain. Le prédicateur, devant un auditoire aristocratique, affirma les devoirs des riches envers les pauvres et les droits de l'ouvrier. Ce réquisitoire suscita de vives réactions : l'éminent prélat fut accusé de socialisme. Certains journaux désapprouvèrent son langage. Louis Veillot prit la défense de l'évêque : « Les correspondances parisiennes des journaux de province, écrivit-il, nous apprennent que Mgr Mermillod vient de choquer et même d'indigner le faubourg Saint-Germain. C'est un sermon prêché à Sainte-Clotilde qui a produit cet effet inaccoutumé. D'après les correspondances, le prélat aurait parlé en révolutionnaire, en socialiste, surtout en ennemi de son noble auditoire, et c'eût été une répétition de ce que raconte Mme de Sévigné après certaines prédications célèbres qu'il fallait parfois subir à Versailles : « Le Bourdaloue frappe comme un sourd, à droite, à gauche ; sauve qui peut ! » Mais le faubourg Saint-Germain, toujours suivant les correspondances, recevrait la correction moins patiemment que ne le faisait le roi Louis XIV. Il se sentirait blessé, il accuserait amèrement l'orateur de grande indiscretion personnelle et de grande imprudence politique. »

Après une peinture piquante du faubourg Saint-Germain, il ajoutait : « L'évêque d'Hébron... ne s'est donc pas borné à entretenir ses auditeurs des maux qu'il les engageait à secourir, il leur a parlé de leurs propres maux et les a engagés à se secourir eux-mêmes. En découvrant devant eux les douleurs de la

pauvreté, il a voulu qu'ils n'oubliassent point les périls et les responsabilités de la richesse. Il les a pressés d'assister non des êtres inférieurs, mais des frères. Il n'a pas seulement invoqué leur bienfaisance, mais leur justice. Il les a avertis du poids que les sueurs stériles du pauvre pourraient mettre un jour sur les épaules qui n'ont accepté d'autre fardeau en ce monde que celui des honneurs et des fleurs.

« Ces idées sont de l'essence du christianisme, vieilles comme lui. L'Église les a prêchées à toutes les puissances de la terre, et il n'y eut jamais que des esclaves dans les sociétés où elles n'ont point retenti. »

Il concluait par ce grave avertissement : « La société chrétienne ne peut périr que par la tête. C'est la tête qui a fait le mal, c'est elle aussi qui doit appliquer le remède. Qu'on rende au peuple les œuvres du Christ, le salut sera possible. Mais le temps est venu, et c'est maintenant, et peut-être est-il trop tard, et rien ne sera tenté avec fruit si le bon exemple n'est donné d'où le mauvais exemple est venu. »

Cet avertissement devait être entendu par des membres de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie auxquels il était adressé. Sortis de leur sein, des hommes généreux ne tarderaient pas à fonder le mouvement populaire chrétien que préconisait Louis Veillot. Les initiatives des comte de Mun, des marquis de la Tour du Pin, des Léon Harmel furent la consolation suprême du vieux lutteur. Par ses encouragements, il ouvrit la brèche par où ils pourraient passer et entreprendre la conquête d'une société catholique défiante et rebelle à tout progrès social. L'autorité de Louis Veillot, à laquelle jamais un laïque n'avait atteint dans l'Église de France et même dans l'Église universelle, leur épargnait des années de combat. Son adhésion était, aux yeux des évêques et du clergé, une preuve de l'orthodoxie du mouvement. Aussi lui vouèrent-ils une reconnaissance sans limite. Albert de Mun, dans toutes les circonstances où l'on célébra la mémoire du

journaliste défunt, tint à lui rapporter la paternité spirituelle de l'Œuvre des Cercles; Léon Harmel déclara qu'un devoir de « stricte justice » lui imposait de glorifier un génie qui s'était consacré au « service du peuple ». « Sur quelle question sociale, interrogeait Mgr Roess, évêque de Strasbourg, n'a-t-il pas fait descendre les lumières d'en haut? » Mais le mot juste et définitif est de Pie X quand il le félicite d'avoir proclamé et étendu « la royauté sociale de Notre-Seigneur ». Aucun hommage ne pourrait balancer celui-là.



## CHAPITRE VII

### Jésus-Christ, roi par l'école

Le lecteur me pardonnera de l'entretenir de ma propre existence. Peu importe ma personne, mais mon exemple n'est pas sans intérêt pour l'intelligence d'un problème essentiel. Mes parents, sans voir les dangers de leur décision, m'avaient confié à l'école dite officielle. Pendant quatre ans — les deux dernières années d'école primaire et deux années d'études moyennes — j'ai été plongé dans l'atmosphère de l'enseignement neutre, puis la Providence, me prenant en pitié, m'en a retiré. Après quelques semaines de séjour dans un pensionnat catholique, mes yeux s'ouvrirent, mon cœur se dilata, je respirai à pleins poumons un air de pureté inconnue. Quel contraste et comme je mesurai les abîmes du précipice que je venais de côtoyer à mon insu ! Les ténèbres faisaient place à la lumière, l'indifférence à la piété, la promiscuité à un milieu familial, la complicité à la véritable amitié, des maîtres étrangers à des pères dévoués. Loin de moi la pensée de dénigrer l'école neutre, de critiquer les incroyants qui la préfèrent ; elle répond à ce que ses promoteurs demandent d'elle, elle n'éteint pas dans le cœur de leurs enfants une flamme inexistante. Mais c'est le droit et le devoir des catholiques de constater qu'elle étouffe l'esprit de religion, qu'elle émousse la pudeur et la délicatesse. Dans la Gaule, l'école chrétienne a parfait et approfondi

l'œuvre des apôtres ; dix siècles plus tard, l'école athée a ravagé la plus belle province du royaume de Jésus-Christ.

Louis Veillot connaissait le mal pour en avoir subi les atteintes (1) : « Partageant le sort des enfants du pauvre dans ce qu'il a de plus mauvais, je n'eus point le bonheur d'aller à l'école des Frères. Ma mère nourrissait contre ces bons religieux les préventions que l'on répand dans le peuple aveuglé et trahi jusqu'à ne plus comprendre la charité. D'ailleurs le conseil municipal du lieu que nous habitons avait, dans l'idiotisme de sa tyrannie subalterne, pris des mesures pour que les Frères n'y vinssent pas faire concurrence à l'école mutuelle qu'il protégeait. Je fus donc jeté dans cette infâme école mutuelle, et il fallait tous les deux mois deux journées de travail de mon pauvre père [...], il fallait deux journées de travail sacré pour payer les leçons de corruption que je recevais de mes camarades et d'un maître qui était ivre les trois quarts du temps. [...] Cependant l'école était *religieuse* : nous avions régulièrement congé aux moindres fêtes, jours où, non moins régulièrement, notre vénérable instituteur se couchait mort ivre ; et l'on nous faisait le catéchisme. » Son maître leur faisait même lire des romans graveleux « dont son âme portera toujours les odieuses plaies ».

Comment s'étonner que Louis Veillot converti se soit fait le champion de l'enseignement catholique ? Pour son pays, à ses yeux, c'était une question de vie ou de mort.

Sous l'ancienne monarchie, l'enseignement était en principe libre. « Deux sortes d'écoles existent aujourd'hui dans nos États, écrivait Louis XVI en 1783 : les unes gouvernées par les universités..., soumises à leurs lois et à leurs statuts ; les autres subsistant chacune par son propre établissement... Nous devons

(1) *Œuvres complètes*, t. III, p. 9.

également à toutes notre protection royale et notre attention paternelle (1). »

Ni la Constituante, ni la Législative, ni même la Convention n'osèrent établir un monopole d'État; malgré Robespierre, qui en était partisan, Daunou, Condorcet et Lakanal firent maintenir, pour reprendre les termes du rapport de Daunou sur la loi de brumaire an IV, la « liberté de l'éducation domestique, la liberté des établissements particuliers et des méthodes constructives ».

Le monopole de l'Université date du Consulat. Chaptal, chargé par Bonaparte de réorganiser l'instruction publique, préconisa la liberté, mais il ne fut pas suivi; si Napoléon ne supprima pas sur le coup les établissements indépendants, il les soumit à l'Université, en même temps qu'il les accablait d'entraves et de taxes.

Louis XVIII, voyant dans l'Université un instrument de règne, imagina de la livrer au clergé. Cette erreur de tactique déchaîna les passions contre l'Église et contre la Compagnie de Jésus. Sous le régime de Juillet, on assista à un étrange revirement du parti révolutionnaire : sous la Restauration, parce que le monopole jouait contre lui, il avait réclamé la liberté; dès qu'il fut le maître, il maintint le monopole à son profit!

En 1843, Louis Veillot et Montalembert engagèrent la lutte. Après quelques tergiversations, le clergé et le « parti catholique » furent d'accord pour exiger la liberté de l'enseignement « comme en Belgique ». Dans une lettre célèbre à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, le journaliste exprima au grand maître de l'Université la volonté farouche des catholiques de conquérir la liberté promise par la charte plus de dix ans auparavant (2): « Les catholiques

(1) *Montalembert*, par le R. P. Lecanuet, t. II, p. 139.

(2) *Lettre à M. Villemain*, citée dans *Louis Veillot*, par Eugène et François Veillot, t. I, pp. 385 à 395.

ne veulent plus interrompre la guerre qu'ils livrent à l'enseignement de l'État. Cet enseignement, dont vous êtes le chef, fait courir à leur religion de tels dangers, lui impose des chaînes si intolérables, lui prépare des poisons si subtils, qu'ils s'imputeraient à crime de se faire un instant. Vous les réduirez au silence par la justice ou par la force; vous leur permettrez d'ouvrir des écoles ou vous leur ouvrirez la prison. » Après avoir démontré que l'enseignement universitaire propageait l'irrégion et l'immoralité, il s'écriait : « Les catholiques répètent que la liberté de faire élever leurs enfants comme ils l'entendent leur est indispensable et ne l'est pas moins à la religion; qu'ils n'ont point d'intérêt plus pressant sur la terre; que leur salut même y est engagé. Depuis treize ans, que dis-je? depuis cinquante ans, c'est le cri de leur âme; leurs députés l'ont porté à la tribune, leurs évêques, les plus imposants mandataires qu'ils pussent avoir, l'ont fait retentir cent fois... Au nom de la famille, au nom de l'Église, au nom de la patrie, par les raisons les plus fortes, par les droits les plus légitimes et les plus reconnus, ils invoquent cette liberté souvent promise qui doit terminer leurs angoisses et mettre en repos leurs consciences alarmées. » Il terminait sa brochure par un avertissement prophétique : « Quoi que vous en pensiez, l'autel et le trône sont dans le même plateau de la balance, et c'est l'autel qui fait tout le poids. Renservez l'autel, je vous assure que le trône sera léger... Si vous savez l'heure de notre défaite ou de notre avilissement, mettez en sûreté vos trésors. Tout croule quand nous ne sommes plus là. Vingt empires dorment dans les tombeaux qu'ils nous ont creusés. »

*La lettre à M. Villemain* galvanisa les catholiques; les évêques s'ébranlèrent; une grande bataille se développa sous la conduite de Montalembert et de Veillot. L'Université se défendit avec acharnement. En 1844, le gouvernement n'hésita pas à poursuivre un prêtre,

l'abbé Combalot, accusé d'avoir diffamé et injurié l'Université dans un mémoire publié par *L'Univers* : il fut condamné à quinze jours de prison et quatre mille francs d'amende. Cet incident, au lieu de modérer le zèle des catholiques, les stimula dans le combat. Excédé, le gouvernement décida de frapper à la tête : Louis Veillot fut attiré devant la Cour d'Assises pour avoir « provoqué à la désobéissance aux lois et entrepris l'apologie de faits réputés crimes ou délits par la loi pénale ». On lui reprochait d'avoir pris la défense de l'abbé Combalot. Le Jury le frappa d'une peine d'un mois de prison qu'il purgea à la Conciergerie ! Cette épreuve n'était pas propre à le décourager (1) : « La prison, s'écriait-il, mais elle fut notre berceau ! Nous avons nos racines dans les catacombes. Mettre un chrétien en prison, c'est le retremper dans l'air natal... Il n'y a qu'un mois, tous les sacrifices nous étaient possibles ; aujourd'hui, tous les sacrifices nous seraient doux... »

L'année 1844 fut marquée par la discussion à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés, puis par l'abandon du projet Villemain qui ne satisfaisait ni l'Université ni les catholiques.

Après une trêve de deux ans, le gouvernement crut le moment venu d'enterrer la question scolaire : il annonça une transaction et ce fut le projet Salvandy. La manœuvre réunit les catholiques que la question des Jésuites venait de diviser. Les trois chefs du parti, Veillot, Montalembert et l'abbé Dupanloup, signifiant l'opposition des catholiques, dénoncèrent l'hypocrisie d'un projet qui, sous prétexte de donner la liberté, consacrait en réalité les privilèges de l'Université. La monarchie de Juillet s'entêta, encouragée par la timidité des évêques que les événements récents de Suisse et de Rome incitaient à la compromission. Elle espérait que l'année 1848 serait celle de sa victoire.

(1) *Louis Veillot*, par Eugène et François Veillot, t. I, p. 464.

Mais la prédiction de Louis Veillot se vérifia : Louis-Philippe perdit son trône au moment même où il voulait sacrifier l'Église à la Révolution.

Comme la charte royale de 1830, la Constitution républicaine de 1848 promettait la liberté de l'enseignement. La situation avait évolué au profit des catholiques : ils étaient devenus une force que tous respectaient, depuis le président Louis-Napoléon et son gouvernement jusqu'à Thiers et aux libéraux modérés. Les événements avaient forcé la victoire, les temps étaient mûrs pour récolter les fruits de dix années d'efforts et de combats. Le ministère de l'Instruction publique fut confié à Falloux, un catholique, qui pouvait s'appuyer sur la majorité de l'Assemblée pour mettre un terme au monopole. Hélas ! par la composition de la commission qu'il chargeait de préparer la loi, Falloux marqua sa volonté d'aboutir non pas à la liberté pure et simple, mais à une transaction. De la représentation catholique, il exclut Louis Veillot, Mgr Parisis et le professeur Charles Lenormant, qui avaient été tous trois à la pointe du combat dans la presse, dans l'épiscopat et dans l'enseignement. Le projet, parfait en ce qui concernait l'enseignement primaire, laissait subsister une tutelle atténuée de l'Université sur l'enseignement secondaire libre.

Louis Veillot et son école le combattirent avec acharnement jusqu'au vote. Incontestablement on dut à cette opposition vigoureuse quelques améliorations importantes. Néanmoins Louis Veillot — et son sentiment était celui de la majorité des fidèles et du clergé — accueillit avec déception la loi du 15 mars 1850 que Montalembert et Mgr Dupanloup, après l'avoir défendue au parlement, exaltèrent comme un triomphe, tandis que Mgr Parisis, qui avait été l'un des chefs épiscopaux de la campagne engagée sous Louis-Philippe et dont les électeurs de 1848 avaient fait un député, lui refusait son vote. De part et d'autre, on avait été de bonne foi : les uns avaient cru qu'un accom-

modement était nécessaire, les autres qu'on pouvait exiger la liberté complète et qu'on l'eût obtenue. En tout cas, l'intransigeance des derniers assura aux premiers un succès plus accentué : un parti transige à moindres frais quand il est divisé sur l'opportunité de transiger.

L'enseignement chrétien libéré refleurit rapidement en France. Vingt ans plus tard, on pouvait constater qu'il avait ramené à Dieu une partie de la jeunesse. Hélas ! les ennemis de l'Église le voyaient également. En 1876, ils voulurent profiter de leur puissance au parlement pour regagner une partie du terrain perdu. Waddington, ministre de l'Instruction publique, déposa un projet de loi qui portait atteinte à l'indépendance des Universités catholiques. *L'Univers* entreprit une campagne énergique contre cette première agression d'un gouvernement sectaire, assurant notamment une large publicité aux protestations de l'épiscopat. Le rédacteur en chef du journal subissait à ce moment les premières atteintes du mal qui l'emporterait après l'avoir réduit à un long silence. Albert de Mun voulut consulter le maître que la maladie empêchait de descendre dans l'arène. La réponse de Louis Veillot, réponse qui lui coûta un effort surhumain, nous est parvenue dans une lettre inachevée dont la dernière partie est indéchiffrable. Après avoir démontré que la loi Falloux, loin d'assurer aux catholiques un régime de faveur, était un minimum, il stimulait le zèle du jeune député (1) : « Je vous félicite sincèrement de prendre la parole dans cette belle cause. Aucune n'est plus juste, plus antirévolutionnaire. Le grand document à faire valoir, c'est la société présente. Elle a été élevée par l'Université. Quoi que l'on fasse, tout régime est impossible avec elle, même la République. Il en faut une autre ; et cette autre so-

(1) *Œuvres complètes*, t. XXXI, pp. 122 et 123.

ciété, ce n'est pas la guillotine qui la fera, c'est l'enseignement chrétien... »

Si l'éloquence d'Albert de Mun émut la Chambre, elle ne put la dissuader de faire une mauvaise action. Restait le Sénat où Mgr Dupanloup et le duc de Broglie tentèrent un suprême effort. La Haute Assemblée repoussa le projet par 144 voix contre 139. Louis Veillot déclinant avait vu se profiler l'ombre de la défaite; Dieu ne voulut pas qu'il vécut assez longtemps pour assister à la destruction de l'édifice le plus cher à son cœur.

L'école catholique, Louis Veillot la voulait dépouillée de toute influence païenne. Lorsque l'abbé Gaume était parti en guerre contre les classiques grecs et latins, auxquels il voulait substituer des auteurs chrétiens, le journaliste l'appuya dans une mesure qui eut l'approbation de Pie IX et qui, plus tard, devait obtenir l'assentiment imprévu de l'humaniste Jules Lemaitre. Les éducateurs s'affrontèrent alors dans une douloureuse polémique. Personnellement, je crois que l'abbé Gaume se trompait en attribuant à l'étude des chefs-d'œuvre grecs et latins une influence néfaste. Autodidacte, Louis Veillot n'avait pas une expérience personnelle des humanités anciennes; sinon, il se fût rendu compte que le maître chrétien, en projetant sur la littérature païenne les lumières évangéliques en peut tirer les plus nobles leçons.

D'ailleurs, l'objectif de cette campagne était pour l'écrivain l'extension du règne de Jésus-Christ sur les âmes et, du choc des extrêmes, sortit une solution modérée. Sans renoncer aux auteurs païens, l'enseignement libre s'en servit avec plus de circonspection et il accueillit aussi les écrivains chrétiens, notamment les grands docteurs des Églises grecques et latines. Ce n'est pas là un mince service que lui ont rendu l'abbé Gaume et Louis Veillot, qui, personnellement, visait surtout ce but.



## CHAPITRE VIII

### L'Église ou Jésus-Christ continué

« L'Église catholique n'est autre que Jésus-Christ, continué par l'action permanente du Saint-Esprit... Depuis qu'elle est née du sang de l'Homme-Dieu et vivifiée par son esprit, elle seule existe réellement sur la terre; ses membres sont véritablement vivants, puisque seuls ils commencent la vie éternelle. Tout se fait pour elle ou contre elle avec une énergie aussi durable que le sera son existence en ce monde. Elle est le bien; le mal ne vit que pour la combattre. Il la combat par une parodie incessante (1). »

L'Église catholique, Louis Veillot l'a aimée et servie comme il aurait aimé et servi Jésus-Christ vivant parmi nous. Toute son existence est la paraphrase des paroles immortelles de Bossuet et de Fénelon qui plongeaient Joseph de Maistre dans le ravissement (2) : « O sainte Église romaine! si je t'oublie, puissé-je m'oublier moi-même! que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche! » Oublier l'Église romaine! Un fils digne de ce nom peut-il oublier sa mère? Durant quarante ans, Louis Veillot fut, pour l'Église, un fils sur lequel la mère s'appuie; son cœur a battu constamment à l'unisson du cœur de la sainte Église qui est le cœur du Christ; seule la

(1) *Œuvres complètes*, t. I, p. 225.

(2) Joseph de Maistre, *Du Pape*, in fine.

piété filiale peut plonger des racines aussi profondes dans une âme et faire pousser des fleurs aussi exquis-es de délicatesse.

Cet amour intense explique la sainte horreur de Veillot à l'égard du libéralisme qui affaiblit l'Église et du gallicanisme qui rompt son unité. Il refuse d'être l'enfant moderne qui s'émancipe ou l'enfant de famille nombreuse, jaloux qui voudrait diviser le cœur maternel et s'en réserver une part. Oui, sa mère, c'est l'Église *romaine*. Tout ce qui porte atteinte à ce caractère sacré le peine et le révolte. Laïc, il s'associera néanmoins à la campagne de Dom Guéranger pour étendre la liturgie romaine à tous les diocèses de France. C'était braver l'incompréhension de nombreux évêques. Il finira par les convaincre : sa foi rayonnante et son zèle apostolique dissipent toutes les préventions et forcent le respect des évêques eux-mêmes.

Certes, quelques membres de l'épiscopat français s'irriteront ou s'effrayeront de voir un laïc prendre un tel ascendant sur le clergé et discuter avec autorité de questions de doctrine, de morale et de discipline. Mgr Sibour, archevêque de Paris, criant à l'usurpation, dénoncera le danger et frappera *L'Univers*. Mais le Père de l'Église, qui a conscience de la vocation exceptionnelle du grand écrivain, le couvrira de sa protection; fait unique dans les annales de l'Église, par l'encyclique *Inter multiplices*, il relèvera le journaliste de l'interdit archiépiscopal, et Mgr Sibour retire son mandement. Quel est le secret de la puissance inouïe de Louis Veillot? Son génie ne pourrait l'expliquer, ni surtout la justifier. La clef de sa carrière, c'est une piété filiale extraordinaire à l'égard de l'Église : elle garantissait en lui le dévouement, l'orthodoxie, l'obéissance, l'humilité, la persévérance; elle lui a inspiré pour le Saint-Siège une confiance sans bornes.

Elle embrassait en son cœur tout le monde *clérical*,

entendu dans le sens étymologique et canonique du terme.

A tous les membres du clergé séculier et régulier, il vouait une tendresse et un respect sans limite; il les identifiait à Jésus-Christ à qui ils sont consacrés. Dès que l'impiété portait la main sur eux, une sainte colère s'emparait de son cœur, la colère de l'enfant dont on insulte la mère.

Il a consacré de nombreux articles et même des livres à faire justice de quelques calomnies tenaces que l'anticléricalisme présentait au peuple comme des vérités historiques. Inquisition! Droit du Seigneur! voilà deux affreux bobards qui ont fait à l'Église un mal immense. Louis Veuillot fut le premier publiciste catholique à ne pas se réfugier dans un silence plein d'aveux et à démontrer que les mains du clergé médiéval ne sont ni sanglantes ni impures.

Il s'attaqua avec la même crânerie aux problèmes de son temps. A une époque où, intimidés par la hargne antireligieuse, de nombreux catholiques abandonnaient la Compagnie de Jésus, il lui fit un rempart de son journal, au point que *L'Univers* fut appelé l'organe des Jésuites. Quand le pape Grégoire XVI les sacrifia dans une certaine mesure à la monarchie de Juillet, le vaillant soldat puisa dans sa piété filiale la force de se soumettre, mais ce fut une des heures les plus amères de sa vie. Il restera fidèle à cette prédilection pour les fils de saint Ignace, ce qui lui vaudra les sarcasmes d'Eugène Sue, le plus ignoble de leurs adversaires. La question des Jésuites provoqua même une crise assez grave au sein de la rédaction de *L'Univers*. En 1847, elle était plus que jamais à l'ordre du jour. Combattue par les « libéraux », voire par certains prêtres et certains religieux, outragée même par l'abbé Gioberti dans son livre *Le Jésuite moderne*, la Compagnie était aussi l'objet de l'antipathie de M. de Coux, rédacteur en chef du journal. Soutenu par le propriétaire de *L'Univers*, M. Taconet, et par son cor-

respondant à Rome, le comte de Messey, il aurait voulu se désolidariser des Jésuites. Louis Veillot, au contraire, exigea que le journal prît leur défense. Exposant la situation à son ami du Lac, il s'écriait (1) : « Je ne veux pas jouer le rôle de ces braves gens qui ferment leur fenêtre quand ils voient qu'on égorge quelqu'un dans la rue. » Au comte de Messey, il reprochait amicalement son animosité à leur égard (2) : « Prenez-y garde, mon cher ami, vous finirez par avoir un Jésuite sur le nez, comme les lecteurs du *Constitutionnel*. Le *Juif errant* vous a mordu; il en a mordu bien d'autres! Quand je vois tant de braves gens qui aimaient et qui défendaient les Jésuites il y a trois ans, et qui maintenant les laissent accabler ou désirent leur ruine, je ne puis qu'admirer la prodigieuse puissance que Dieu veut bien laisser au mal dans ce pauvre monde. [...] Je mourrais volontiers pour eux, non parce qu'ils sont Jésuites, mais parce qu'ils n'ont cessé de représenter à mes yeux la religion et la justice persécutées. Je suis d'autant plus entêté dans ce goût-là qu'aucun Jésuite ne m'y encourage, puisque je n'en fréquente aucun. [...] Pour les abandonner entièrement, à moins que le pape ne l'ordonne ou qu'ils n'abandonnent le pape, deux choses que je crois simplement impossibles, jamais je ne le ferai et *L'Univers* ne le fera que quand je n'y serai plus. » Il tenait le même langage à de Coux (3) : « Je croirai les Jésuites ennemis du pape quand eux-mêmes et le pape me le diront : jusqu'à présent les Jésuites et le pape me disent le contraire. [...] En ce qui regarde les Jésuites et en tout le reste, mieux vaut suivre le pape en nous tenant à sa soutane que nous efforcer de le tirer en avant. Le pape est assez sage pour n'être ni retenu ni poussé : la sécurité est à son ombre. » Il ne se trom-

(1) *Œuvres complètes, Correspondance*, t. XVI, p. 320.

(2) *Ibid.*, p. 322.

(3) *Ibid.*, p. 324.

paît pas sur les sentiments du pape : Pie IX, importuné d'être accusé de défiance à l'endroit de la Compagnie de Jésus, adressa à l'un de ses membres les plus éminents, le P. Perrone, un bref qui honorait l'Ordre tout entier.

Les ennemis de l'Église ne s'attaquaient pas seulement à la Société de Jésus : ils répandaient également d'odieuses calomnies contre les séminaires, les couvents de religieuses. Ainsi, en 1844 et en 1845, ils entreprirent diverses campagnes contre des Carmélites, des Dames du Bon-Pasteur, des Ursulines, des Sœurs Hospitalières, les accusant même de pratiquer la torture, la débauche et l'infanticide ! Que de pages sublimes nous pourrions reproduire ! La plume de Louis Veillot ne manquait jamais de venger l'innocence et la sainteté de ces pauvres filles (1) : « Notre main tremble et nous ne savons comment exprimer les sentiments que soulèvent en nous tant d'infamies. Quoi ! c'est là ce que l'on fait en France, aujourd'hui, contre des femmes, contre des Sœurs de Charité, contre des vierges, à qui l'on ne reproche au fond que l'éclat et l'influence de leurs vertus ! C'est à de telles abjections que l'on descend ! Quelle génération stupidement lâche et féroce est donc sortie des flancs maudits de l'athéisme légal ? Que feraient donc ces persécuteurs idiots s'il leur était permis d'égorger ? » Il convie chaque fois ses frères à ne pas souffrir, sans réagir, de telles abominations (2) : « Non seulement, en restant dans leur apathie, les catholiques exposent leurs filles et leurs sœurs à tous les outrages dont on vient de lire le hideux récit, mais encore ils trahissent les pauvres, les malades, les abandonnés, tous ceux dont Dieu leur a commis le soin. C'est pour protéger ces orphelins de la grande famille que nous en sommes les aî-

(1) *L'Univers* du 23 décembre 1944, *Mélanges*, première série, t. I, p. 375.

(2) *Ibidem*.

nés; c'est pour étendre sur l'Église et sur la charité le bras puissant de la loi que nous sommes concitoyens d'un pays libre. Que signifient devant Dieu nos froides aumônes, quelle qu'en soit l'abondance, lorsque, sous nos yeux, le dernier agent de police peut, armé seulement du fetfa d'un vizir de préfecture, abattre dans la boue la Sœur de Charité? En quoi nous distinguons-nous alors de ce gouvernement insensé sur lequel nous pourrions agir? Nous ne sommes qu'une seconde et plus lâche espèce de persécuteurs! Les autres ne font qu'obéir à leurs passions, nous trahissons notre sang et nos devoirs! »

De ces luttes, nous pouvons rapprocher l'exécution périodique des renégats et des défroqués qui, non contents de désertir le service du Christ-Roi, publiaient leur trahison et finissaient le plus souvent par porter les armes contre le divin Maître. Le plus scandaleux d'entre eux fut sans contredit le P. Hyacinthe, prédicateur de Notre-Dame de Paris, qui se complut à étaler son mariage au grand jour et qui poussa l'impudence jusqu'à reprendre la parole devant les foules pour les exciter contre l'Église. La douleur de Louis Veillot éclate dans des pages d'une âpreté sans égale : « O farce abominable de ce malheureux qui se damne et qui semble ne souffrir que d'être ridicule, et qui se hausse jusqu'à l'atroce dans le désir véhément et impuissant de se tirer du bouffon! Ne pouvait-il faire son affaire en silence et dévorer dans un coin la brebis dérobée quoique consentante? Mais non, il faut qu'il sonne les cloches, qu'il allume les cierges, qu'il appelle une foule, qu'il se fasse une figure, qu'il s'adresse un discours nuptial, qu'on le voie entrer dans son alcôve réprouvée, les mains jointes et les yeux baissés, comme s'il allait célébrer la messe.

« Pour moi, je me fais un devoir de siffler cet histrion, puisqu'il me force d'assister à sa comédie. Il me trahit dans ce que j'ai de plus cher et m'insulte dans ce que j'ai de plus sacré. Je lui en veux moins de son

sacrilège que du lyrisme cafard avec lequel il m'en avertit. »

Mais la charité dit le dernier mot : « Allez-vous-en où vous voulez aller, et que le malheur vous accable, c'est le dernier vœu que nous puissions faire pour vous ! Qu'il vous accable en ce monde pour ne pas vous suivre au-delà, et que la dureté obstinée du châtiment serve au moins d'exemple à la foule, s'il ne peut vous convertir. A vous haïr autant que votre péché, nous vous souhaiterions les prospérités vengeresses ; elles vous laisseraient ignorer que vous êtes sous la main de Dieu (1). »

Pie IX fut surtout reconnaissant à Louis Veillot d'avoir écrasé en France le libéralisme à tendance nettement hérétique. Contre ce qu'il a appelé dans une brochure célèbre *l'Illusion libérale*, le champion de l'Église a mené une guerre de quarante ans. Il dut combattre des anticléricaux, ce qui ne le gênait guère, et des catholiques, ce qu'il fit à contre-cœur. Les polémiques que Louis Veillot a soutenues, la mort dans l'âme, contre l'école libérale catholique, contre ses chefs les plus illustres, Montalembert et Mgr Dupanloup, sont la plus grande preuve de son dévouement à l'Église de Jésus-Christ. Qu'elles lui ont coûté de travail et de souffrances ! Que d'amitiés chères et glorieuses il leur a sacrifiées ! Il en souffre encore dans sa mémoire...

Cette théorie si dangereuse, Montalembert la définissait ainsi dans une lettre publique à Cavour : « Je le dis sans hésiter, l'Église libre au sein d'un État libre, voilà pour moi l'idéal. J'ajoute que dans la société moderne, l'Église ne peut être libre que là où tout le monde l'est. A mes yeux, c'est un grand bien et un grand progrès. » A quoi Veillot rétorquait : « M. de Cavour, infiniment plus fin que M. de Montalembert, adopta immédiatement la maxime dont il prévoyait les

(1) *Mélanges*, t. III, 6, pp. 467, 468 et 473.

conséquences, et la fit sienne jusqu'au terme de sa carrière. Or l'Église, qui professe que Jésus-Christ est le roi du monde racheté de son sang, n'admet pas cette sentence avec l'interprétation que lui donne notre impudent orateur. « L'Église ne saurait être libre que là où tout le monde l'est ! » C'est la formule précise et la doctrine fondamentale du libéralisme, déclarée erronée par l'encyclique, le *Syllabus* et les brefs récents de Pie IX (1). »

L'étude de ce problème dépasserait le cadre de notre ouvrage. Nous nous bornerons à rappeler la réponse qu'adressa Louis Veillot aux libéraux qui, peu après la mort de Mgr Dupanloup, glorifiaient l'éminent prélat, sans réserves. « Mgr Dupanloup, disait-il, heureux d'être enfin délivré des contestations humaines dont sa vie fut troublée, repose dans sa cathédrale, sous le regard de Dieu. »

« S'il pouvait parler à ses contradicteurs, que leur dirait-il maintenant ? Nous croyons l'entendre. Il leur adresserait le salut des évêques : *Pax vobis!* Nous n'avons voulu combattre que pour la paix. L'heure de la paix est venue. (2) »

Mais la vérité garde ses droits, poursuivait le rédacteur de *L'Univers*, et « ni désirs de paix, ni menaces de guerre ne nous dispensent de nos devoirs envers la vérité ».

Et l'écrivain faisait simplement remarquer, *humainement parlant*, que si les idées de Mgr Dupanloup avaient pu entraîner Pie IX et la majorité du Concile, « l'immense grâce du *Syllabus* était ajournée, sinon perdue », et « la proclamation du dogme de l'infaillibilité était déclarée au moins inopportune, au moment où elle était urgente ».

Cet article, un des derniers du maître, résume et justifie la doctrine qu'il a défendue sans répit avec

(1) *Ibid.*, t. III, pp. 70 et 71.

(2) *Derniers Mélanges*, t. IV, pp. 352 et 353.



l'assentiment du Saint-Siège, et aussi, — bien qu'on l'ait souvent opposé à « l'épiscopat », — de la majorité des évêques. En voyant le péril que le libéralisme a fait courir à l'Église, nous comprendrons que Louis Veillot se soit résigné à lui faire une guerre impopulaire. Il fut le premier artisan de la victoire. Si nous en doutions, il suffirait de relire le témoignage de milliers de prêtres et de religieux, de dizaines d'évêques et surtout de Pie IX. Sans doute, nul homme n'est indispensable, et sans Louis Veillot le mal ne l'eût pas emporté. Mais il eût fait d'autres ravages, et nous devons remercier Dieu d'avoir suscité un publiciste de génie pour être à la pointe d'un aussi dur combat.

## CHAPITRE IX

### Le Pape, vice-roi de Jésus-Christ

Le Saint-Siège exprime la souveraineté de Jésus-Christ sur la terre : vicaire de Notre-Seigneur, le pape en est, par le fait même, le vice-roi. Dans l'histoire de la papauté, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle restera une des époques les plus critiques et les plus décisives. Au moment même où les hommes dépouillent le successeur de Pierre de son pouvoir temporel, Dieu assure le plein épanouissement de son pouvoir spirituel. Dans les combats qui ont précédé et accompagné cette humiliation et ce triomphe, Louis Veillot avait manifestement sa place marquée par la Providence. Chef incontesté de la majorité des fidèles qui se serraient autour de Pie IX, il personnifie la fidélité, l'intrépidité, l'orthodoxie, la piété filiale. Les anticléricaux l'ont un jour traité de pape laïque. L'injure trahit l'admiration, elle rend hommage à la vocation prodigieuse de Louis Veillot. Mais elle n'en est pas moins une affreuse calomnie, parce qu'elle attribue au serviteur du Saint-Siège de l'orgueil et de l'ambition. Convaincu que le pape était le vice-roi de Jésus-Christ, il ne s'est jamais départi de l'attitude d'un sujet soumis et respectueux. Un jour, Pie IX, harcelé par le gouvernement de Thiers, se vit contraint de reprocher paternellement au polémiste de trop malmenner les ennemis de Rome. Loin de discuter le blâme, Louis Veillot en exagéra la portée, il dépassa les limites de l'obéissance, au point que le pape se vit contraint de modérer son repentir et de le réconforter.

Cet incident lui inspira la plus belle page qu'on ait jamais écrite sur le devoir d'obéissance au Saint-Siège (1) : « Le Saint-Siège étant la seule autorité parfaitement et de tout point légitime qui existe aujourd'hui sur la terre, la seule qui ne veuille et ne puisse enseigner l'erreur et commander le péché, est aussi la seule à qui toute obéissance soit pleinement due, la seule qui assure l'obéissance contre toute inquiétude, tout faux pas et tout regret. Obéissance préventive, obéissance passive, obéissance active. Envers le Saint-Siège, là où l'obéissance religieuse n'est pas exigée, l'obéissance politique est encore ce qu'il y a de plus sage. En dehors de tous les points où il ne peut ni être trompé ni se tromper, le pape, chef et père de la société chrétienne, est le mortel qui a toujours le plus de chances de n'être pas abusé par les considérations, les passions et les faiblesses humaines. Plus qu'aucun autre et bien au-dessus de tout autre, il discerne, il voit, il dit le vrai. Religieusement et politiquement, nous avons toujours tenu cette doctrine; il n'existe et ne peut exister aucune raison ni religieuse, ni politique, ni personnelle qui nous en sépare jamais. »

Au début de sa carrière, il avait réagi avec la même humilité quand Grégoire XVI avait abandonné les Jésuites. Quand ce pontife s'éteignit, il excusa ses faiblesses par son isolement. A Montalembert, qui lui reprochait son indulgence et qui lui disait : « Jamais la faiblesse, la lâcheté du troupeau n'a servi d'excuse aux faiblesses du pasteur », il répondait : « En ce qui concerne Rome, je ne crois pas qu'il soit convenable de dire tout ce que nous pourrions penser dans un moment de défaite ou d'humeur. Eussions-nous vraiment à critiquer, le respect serait encore une règle politique en même temps qu'une règle de religion. Quelque disposé à trembler qu'on soit à Rome, je ne

(1) *Mélanges*, t. III, 2, pp. 262 et 263.

m'attends pas qu'on y tremble jamais devant nous, et nous y serons toujours plus forts par le respect que par la menace. Une autre considération me touche : nous qui de notre propre vêtement, de notre propre honneur, devrions couvrir, à reculons et les yeux baissés, notre père ivre et nu, pouvons-nous déchirer le voile sous lequel notre impatience facile le soupçonne de cacher un peu de faiblesse? (1) »

La fille aînée de l'Église avait présidé à l'établissement des États pontificaux, elle en était le protecteur naturel, elle inspirait au Piémont une crainte salutaire. Jusqu'au désastre de 1870, le roi d'Italie n'aurait pu dépouiller le pape sans l'accord exprès ou tacite de son puissant voisin; même après 1870, il aurait hésité à passer outre à son opposition formelle. On peut donc dire que la question romaine intéressait directement la France, qu'elle était une affaire française. Dès qu'elle se posa en 1848, Louis Veuillot prit conscience des responsabilités françaises. Au mois de décembre de cette année, Louis-Napoléon, candidat à la présidence de la République, écrivit à *L'Univers* qu'il était « décidé à appuyer les mesures propres à garantir efficacement la liberté et l'autorité du Souverain Pontife ». Quelques jours plus tard, il communiquait au journal le texte d'une lettre au nonce, où il confirmait son engagement solennel, déclarant que « le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église était intimement liée avec l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie ». En juillet 1849, l'armée française entra dans Rome. Louis-Napoléon trahit ses vrais sentiments lorsqu'il tenta d'imposer au pape les principes de 1789. Toutefois, devant la fermeté du Souverain Pontife et la résistance des catholiques français, il n'osa pas insister.

Après une longue trêve, la question romaine rebondit en 1859. Napoléon ne tarda pas à découvrir plus

(1) *Œuvres complètes. Correspondance*, t. II, p. 181.

nettement le fond de son cœur : il était décidé à livrer les États pontificaux aux révolutionnaires italiens. Une brochure inspirée par lui, *Napoléon III et l'Italie*, prépara l'opinion à cette trahison. L'empereur n'hésitait même pas à encourager les écrits orduriers d'Edmond About contre Rome. L'opposition croissante de *L'Univers* l'irrita profondément. Il multiplia les menaces et les avertissements. Le danger mortel que courait *L'Univers* ne pouvait imposer silence au défenseur du Saint-Siège : le 29 janvier 1860, *L'Univers* fut supprimé pour avoir publié l'encyclique *Nullis Certe*, qui condamnait les entreprises de Victor-Emmanuel et de Napoléon III. Dans un bref du 25 février, Pie IX rendit au dévouement du soldat de l'Église le plus bel hommage auquel un catholique puisse aspirer : « ... Au milieu de la licence des écrits malveillants de ce temps et des affreuses calomnies des ennemis de ce Saint-Siège, ce coup vous a frappés et justement affligés. Nos chers fils, vous qui depuis longtemps, et de tout cœur, avez entrepris de soutenir et de défendre la très belle et très noble cause de ce même Siège et de l'Église. C'est pour Nous un devoir de louer tout particulièrement l'ardeur avec laquelle vous vous êtes efforcés, sans peur aucune, de réfuter les journaux impudents, de défendre les lois de l'Église, de combattre pour les droits de ce Saint-Siège et pour la souveraineté civile dont, par la permission de la Providence divine, les Pontifes romains ont joui depuis tant de siècles... La piété de votre cœur, votre respect et ce zèle même que vous montrez pour la défense de la vérité Nous sont des témoignages très agréables. »

Après la bataille de Castelfilardo, le journaliste bâillonné ne put faire entendre la voix des catholiques. *Le Monde*, journal catholique qui s'était substitué à *L'Univers*, n'osa publier un article où le Maître exprimait sa foi et son espérance (1) : « Que la dé-

(1) *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, t. III, p. 397.

faite ne nous fasse pas perdre de vue les résultats certains de la résistance : par la grâce de Dieu, les ossements des martyrs sont des germes, les tombes deviennent des berceaux. Les causes vaincues sont celles pour lesquelles personne n'estimerait doux et glorieux de mourir... Ne pleurons pas nos morts... Qui-conque a reçu le baptême doit tout son sang à l'Église de Jésus-Christ. Heureux ceux qui ont payé leur dette, non comme exigible, mais volontairement et généreusement selon l'impulsion des grands cœurs... Ils se sont donnés à l'invincible et immortelle patrie, et leur sang est la semence que Dieu voulait pour rajeunir la fécondité de ses sillons éternels. Si le sang n'avait pas coulé, c'est alors qu'il faudrait pleurer.

« Ne disons pas : *Consummatum est*, ou ne le disons que dans le sentiment profond de la victoire. *Consummatum est*, c'est le dernier cri du Calvaire, mais c'est aussi le premier mot d'un règne qui n'aura point de fin. Le pape n'est point vaincu... »

Mais, en février 1861, il lança une brochure vengeresse, *Le Pape et la Diplomatie*, qui fut un soulagement pour les catholiques du monde entier. Quatre ans plus tard, comme le duc de Persigny, conseiller de Napoléon III, proposait une solution de la question romaine qui consacrerait la spoliation du Saint-Siège, Louis Veillot lui donna la réplique dans une nouvelle brochure : *Le Guépier italien*.

On sait comment, en 1870, la Providence associa les tribulations de la France et celles du Saint-Siège : Paris et Rome tombèrent en même temps. La nouvelle République française, écrasée par la botte prussienne, reconnut immédiatement le brigandage italien. Cette manœuvre navra Louis Veillot et quand, en 1871, le Parlement fut invité à la ratifier, *L'Univers* s'y opposa de toutes ses forces. Il provoqua de nombreuses pétitions populaires qui exigeaient de l'Assemblée le respect des droits de la papauté. Pie IX, confiant dans les protestations de sympathie de Thiers

et voulant mettre un terme aux polémiques, désapprouva le zèle excessif des ultramontains. Nous avons parlé de ce blâme, le seul qu'ait encouru Louis Veillot du Souverain Pontife au cours de quarante années de combats : admonestation d'un père qui reprochait à son fils un amour trop passionné. Un an plus tard, déçu par l'hypocrisie de Thiers, Pie IX regretta d'avoir peiné Louis Veillot, dont l'indignation et le pessimisme n'étaient que trop justifiés. Aussi s'empressa-t-il de multiplier les marques de son affection pour son serviteur et de son admiration pour son œuvre. Que ne devait-il pas à la tendresse vigilante de Louis Veillot ?

C'est encore à *L'Univers* qu'il faut rapporter l'initiative exquise du Denier de Saint-Pierre : la première obole fut d'un médecin, abonné du journal, qui distrayait une partie de ses honoraires pour le Souverain Pontife ; Louis Veillot, ému par ce geste filial, fonda l'œuvre féconde qui fleurit encore de nos jours.

Quand le Saint-Père avait été couvert d'injures pour avoir assuré l'éducation chrétienne d'un enfant juif baptisé, le petit Mortara, le grand polémiste n'avait-il pas été son premier défenseur ?

Et quand les évêques libéraux de France avaient battu en brèche le dogme de l'infaillibilité pontificale, le publiciste catholique s'était jeté dans la mêlée, appelé à la rescousse par la majorité de l'épiscopat français et par le Saint-Père lui-même. Sans participer au concile — est-il besoin de le dire ? — il fut du concile. Sa plume, étincelante des lumières de l'Esprit-Saint, traça des pages flamboyantes, dignes des plus grands docteurs de l'Église. Tous les historiens du concile s'accordent à reconnaître que Dieu lui assigna une tâche primordiale dans ce grand événement et qu'il a le plus contribué, après le concile, à l'adhésion de l'opinion catholique alarmée par l'hostilité des libéraux et par la hargne des anticléricaux. Notre génération peut mesurer le chemin parcouru depuis 1869

quand elle relit certains « pamphlets » qu'on n'eût pas attendus de plumes sacerdotales — et dont certains furent, après coup, désavoués par les auteurs — et, aussi, cette lettre troublante où Montalembert mourant appelait le pape « une idole » que l'école ultramontaine voulait « s'ériger au Vatican » (1).

Pie IX a raconté à Mgr Compans (2) une discussion savoureuse qu'il eut, à l'issue du concile, avec Mgr Bernadou, archevêque de Sens et membre de l'opposition : « J'ai eu la visite d'un évêque français qui venait se plaindre d'un certain journaliste, dont des amis et lui avaient à souffrir. — Ah! oui, je le connais : c'est Veillot, et je vous dirai que je l'aime. — Mais, Saint-Père, il attaque les évêques. — Pas ceux qui sont avec moi; mettez-vous de mon côté et vous n'aurez rien à craindre de ses coups. — Ils sont vraiment terribles, Saint-Père, car cet homme ne garde aucun ménagement pour les personnes. — Eh! Monseigneur, *che volete*, c'est la guerre; vous la faites à ses doctrines, à son journal. Ce journaliste se défend. Faut-il vous dire qu'à la guerre on est plus occupé à porter des coups qu'à s'embrasser? — Mais, Saint-Père, ne serait-il pas possible d'arrêter ses attaques funestes à l'honneur de l'épiscopat? — Oui, Monseigneur, cessez la lutte et prenez le parti du pape. Vous savez bien que Veillot n'a jamais touché à mes amis, ni à moi. Et je l'ai congédié, ce bon évêque, mais je ne l'ai point convaincu, et Veillot restera l'ami du pape. »

Oui, il le resta, jusqu'au dernier jour, l'ami du pape, vice-roi de Jésus-Christ, à qui il avait consacré sa vie d'apôtre. Dès l'heure de sa conversion à Rome, il avait compris que l'Église était bâtie sur Pierre et ses successeurs.

(1) *Montalembert*, par Lecanuet, t. III, p. 467.

(2) *Louis Veillot*, par Eugène Veillot, t. IV, p. 173.



## CONCLUSION

### **La plume de Louis Veuillot, un « glaive » et un « flambeau »**

« Placez à mon côté ma plume,...  
Sur ma fosse plantez la Croix. »

Louis Veuillot pouvait associer à la Croix sa plume, outil sacré que le grand pape Pie X devait appeler un glaive et un flambeau. Encreée du sang du Christ, elle a diffusé la grâce et la vie; tout ce qu'elle a écrit resplendira en lettres d'or dans le livre éternel des œuvres de Dieu.

J'éprouve un sentiment de tristesse quand je vois notre génération dédaigner des livres de vie et se repaître de romans. Puissent les éducateurs comprendre qu'en ramenant la jeunesse à l'œuvre d'un des plus grands écrivains catholiques — le premier d'un siècle où le génie a pourtant foisonné — ils lui prodigueront l'enseignement du Christ, l'amour du Christ et la sainte passion de se dévouer, par l'apostolat, à l'établissement de son règne!

## TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| PRÉFACE. . . . .   | 7   |
| AVANT-PROPOS. . . . .  | 13  |
| CHAPITRE PREMIER   |     |
| Le chemin de Rome . . . . .  | 14  |
| CHAPITRE II  |     |
| Jésus-Christ, roi de sa famille. . . . .                             | 25  |
| CHAPITRE III   |     |
| Défense de Jésus-Christ et de la Cour céleste . . . . .              | 40  |
| CHAPITRE IV  |     |
| A la conquête des âmes et sus à l'impiété. . . . .                   | 53  |
| CHAPITRE V   |     |
| Jésus-Christ, roi des nations . . . . .                              | 60  |
| CHAPITRE VI  |     |
| Jésus, roi de la classe ouvrière . . . . .                           | 72  |
| CHAPITRE VII   |     |
| Jésus-Christ, roi par l'école . . . . .                              | 85  |
| CHAPITRE VIII  |     |
| L'Église ou Jésus-Christ continué . . . . .                          | 93  |
| CHAPITRE IX  |     |
| Le Pape, vice-roi de Jésus-Christ. . . . .                           | 102 |
| CONCLUSION   |     |
| La plume de Louis Veillot, un « glaive » et un « flambeau ». . . . . | 110 |